

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ⵎⴰⵎⴻⵔⵉⵏⵉⵙⵉⵔ ⵏ ⵓⵎⵎⵓⵔⵓ ⵏ ⵓⵙⵓⵣⵓ
X.ⵔⵓⵎⵓⵏⵉⵙⵉⵔ ⵏ ⵓⵎⵎⵓⵔⵓ ⵏ ⵓⵙⵓⵣⵓ
X.ⵔⵓⵎⵓⵏⵉⵙⵉⵔ ⵏ ⵓⵎⵎⵓⵔⵓ ⵏ ⵓⵙⵓⵣⵓ

UNIVERSITE MOULOD MAMMARI DE TIZI-
OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT LANGUE ET CULTURE
AMAZIGHES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو

كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :

N° de série :

**Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master II**

DOMAINE : Langue et culture Amazighes

FILIERE : Langue et civilisation

SPECIALITE : Anthropologie du patrimoine et de la culture amazighes

Titre

**Les projets d'émigration chez les convertis chrétiens des villages
des Ait Bouaddou en Kabylie (Algérie).**

Présenté par : Hammar Thilleli

Encadré par: Kinzi Azedine

Jury de soutenance :

Présidente : ABDENNEBI Houria, Professeur, UMMTO.

Encadreur : KINZI Azedine, Professeur, UMMTO.

Examineur: SALHI Karim, MCA, UMMTO

Promotion : 2023-2024



aboratoire d'aménagement et d'enseignement de la langue amazighe

REMERCIEMENT

Je tiens d'abord à exprimer ma gratitude envers Monsieur Kinzi pour son soutien continu tout au long de l'élaboration de ce mémoire, ainsi que pour ses précieux conseils et sa patience à mon égard.

Ensuite, je souhaite remercier chaleureusement tous les enseignants du département de langue amazighe qui m'ont accompagné durant cette période d'étude.

Un sincère merci à toutes les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce travail, en particulier les convertis chrétiens d'Ait Bouaddou qui ont accepté de participer à mes entretiens. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers N.K pour son soutien constant et pour avoir facilité mes contacts avec les informateurs.

Je suis reconnaissante envers mes amies Nawal Hadi, Boudjema Sonia, et Boukerma Nora, qui m'ont soutenu dès le début de ce projet.

Un grand merci à Nadia et Mark pour m'avoir accueilli à la bibliothèque IBLA avec tant de gentillesse chaque fois que je leur ai demandé.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude à mes parents pour leur soutien constant, ainsi qu'à mes sœurs pour leur aide précieuse. Je tiens également à remercier mes camarades pour leur soutien et l'amour inconditionnel que j'ai reçu tout au long de cette période sur le terrain.

DEDICACES

Ce travail est dédié à mes chers parents, à mes sœurs et à mon frère pour leur soutien et leurs encouragements constants.

Je dédie également ce travail à tous mes amis qui m'ont aidé dans sa réalisation et qui ont été présents pour me soutenir dès le début.

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitr1	
Cadre méthodologique.....	4
Introduction:	4
Présentation de sujet:	4
Choix de sujet:.....	5
Objectifs de la recherche:.....	6
Problématique:	6
Hypothèses:.....	7
Définition des concepts clés:.....	8
Méthodes et techniques de la recherche:	9
Tableau d'informateur:.....	10
Difficultés de l'enquête de terrain:	12
Conclusion:	13
Chapitre2	
Les profiles des convertis.....	14
Introduction:	14
M.R. Enseignant retraité.....	14
M.Ch. Enseignante retraitée:.....	17
K.N. Commerçante:	18
T.S. émigré aux USA:	20
T.Dj. Commerçant retraité:	22
M.T. Chauffeur:	24
L.M. Commerçant:.....	25
O.L. Militaire:	27

H.T. Émigré en France:	28
Conclusion:	29
Chapitre 3	
Les conversions dans la région d'Ait Bouaddou	30
Introduction:	30
Aperçu historique sur le projet de création des communes mixte des Ouadhias:	31
Mouvement évangélique à Ait Bouaddou:	32
Les conversions	33
Lieux de culte:	34
Formes présentes:	34
Formes virtuelles:	38
Conclusion	41
Chapitre 4	
Projet de l'émigration des convertis des Ait Bouaddou	42
Introduction:	42
Idée du projet chez les convertis:	44
Motivation de projet d'émigration:	46
Moyens mobilisés pour la réalisation de ce projet	50
Les réseaux sociaux mobilisés pour ce projet	54
Conclusion:	56
Conclusion générale	57
Agzul s tmazight	
Bibliographie	
Annexes	

Introduction générale

Introduction générale

L'émigration des Chrétiens constitue un phénomène social documenté depuis l'antiquité, caractérisé par des motivations. Dans son analyse sur *"l'émigration des chrétiens arabes"*¹, Bernard Sabella met en lumière les facteurs déterminants qui poussent ces communautés à quitter leur pays d'origine. Il souligne que ces raisons sont généralement de nature économique ou politique, amenant souvent ces individus à solliciter le statut de réfugié dans leur pays d'accueil. La France, grâce à sa législation relativement flexible en matière d'asile, est ainsi devenue une destination particulièrement attrayante pour les chrétiens arabes cherchant à émigrer. Cette perception s'appuie sur la réputation du système français, réputé pour offrir des opportunités d'intégration et de protection aux demandeurs d'asile, ce qui en fait un choix privilégié pour cette communauté en quête de sécurité et de stabilité.

En Algérie, ce phénomène émerge dès l'époque où les conversions au christianisme commencent à s'accroître, notamment durant la période de colonisation française et l'arrivée de missionnaires visant à l'assimilation des populations algérienne et française en vue d'une domination territoriale complète.

Pour atteindre cet objectif d'assimilation, les missionnaires ont recours à diverses méthodes et plans de travail, notamment l'adoption de règles strictes pour faciliter l'intégration dans la société locale. Parmi ces règles essentielles, le cardinal Lavignerie, à la tête de ce projet, exige des missionnaires qu'ils adoptent les mêmes tenues vestimentaires que les populations indigènes, qu'ils maîtrisent la langue kabyle et arabe, voire les deux, afin de pouvoir communiquer avec les habitants, ainsi qu'une alimentation saine mais similaire à celle des autochtones. Ces mesures visent à favoriser l'assimilation et la domination religieuse et sociale simultanément².

Le projet ne se limite pas à ces aspects, mais comprend également la création de villages chrétiens, notamment à travers l'utilisation d'orphelins convertis, comme illustré par le cas du village de Thibar en Tunisie, destiné à accueillir des orphelins chrétiens et à les protéger de la famine. Bien que d'autres tentatives de création de villages aient échoué en raison de l'opposition du gouverneur général, le projet aboutit finalement à Thibar avec la participation

¹ Bernard SABELLA, « L'émigration des chrétiens arabes: dimensions et causes de l'exode », *P.O.C.* Vol. 47/1-3; 1997, pp 141-169:

² Samia NABLI, *La mission des pères blancs en Tunisie de 1875 à 196*, Thèse de doctorat en histoire, archéologie et patrimoine, Université de la Manouba, Tunisie, 2019/2020

Introduction générale

d'orphelins kabyles convertis au christianisme, qui contribuent à la construction de ce village agricole chrétien et à des mariages entre eux³.

Actuellement, les conversions au christianisme en Algérie⁴ génèrent une inquiétude grandissante au sein du gouvernement, qui réagit en prenant des mesures visant à freiner ces conversions et à restreindre leur expansion. Cette réaction inclut même la possibilité de fermer des lieux de culte chrétiens. Face à cette pression, la majorité des convertis kabyles se mobilisent pour revendiquer leur droit de pratiquer leur foi devant les autorités. Des incidents ont été rapportés où certains chrétiens ont été appréhendés et traduits en justice, comme en témoigne Thibault dans son article "La loi algérienne contre la liberté des chrétiens". *"... le 27 novembre 2023, le vice-président de l'Eglise protestante d'Algérie a été condamné en appel à un an de prison et 100 000 dinars d'amende pour avoir célébré un culte non autorisé, dans un édifice non permis à cet effet..."*⁵

L'adhésion importante des jeunes, tant garçons que filles, est une tendance notable. Parmi eux, certains se retrouvent contraints de quitter le pays et d'émigrer, principalement en raison du manque de liberté religieuse en Algérie, particulièrement au cours des dernières années. Se sentant marginalisés et discriminés, ils recherchent des pays offrant une plus grande liberté confessionnelle. Cette situation a entraîné une hausse du nombre de jeunes chrétiens migrant ou aspirant à quitter l'Algérie.

Dans ce travail, nous débuterons dans le premier chapitre par détailler les méthodes et les techniques de recherche que nous avons utilisées pour mener à bien notre étude.

Dans le deuxième chapitre, nous nous concentrerons sur les profils des enquêtés qui ont joué un rôle crucial dans cette recherche. Nous explorerons en profondeur leurs histoires de conversion, mettant en lumière les expériences personnelles et les parcours spirituels qui ont façonné leurs décisions.

Le troisième chapitre sera consacré à l'étude des conversions et de l'histoire de l'évangélisation dans les villages d'Ait Bouaddou. Nous examinerons les défis et les succès

³ Samia NABLI, Op cit.,

⁴ Samia SAHARI, *Etude des pratiques et des conduites religieuses chez les convertis au Christianisme en Kabylie*, Mémoire de magistère, école doctorale en anthropologie, université de Tizi-Ouzou, Année, 2012.

⁵ Van Den Bossche THIBAUT, « La loi algérienne contre la liberté religieuse des chrétiens », *Revue conflits en ligne causeur.fr*, 20 décembre 2023.

Introduction générale

rencontrés par les convertis, ainsi que les différentes formes d'organisation et de pratiques de culte observées dans la région. Nous aborderons également la disponibilité des lieux de culte pour ces communautés et leur importance dans la pratique religieuse au quotidien.

Enfin, dans le dernier chapitre, nous analyserons en détail les motivations qui sous-tendent le projet d'émigration des chrétiens. Nous explorerons les divers moyens et réseaux sociaux mobilisés pour faciliter ce processus, en examinant comment ces ressources sont utilisées pour soutenir les aspirations d'émigration des individus et des familles à Ait Bouaddou.

Chapitre 1

Cadre méthodologique

Introduction:

Ce chapitre est dédié à la présentation initiale de la thématique de recherche, suivie d'une exposition détaillée de l'approche méthodologique adoptée à notre étude. Nous commencerons par introduire notre objet d'étude, qui s'inscrit dans le domaine des études anthropologiques et historiques, et nous expliquerons ensuite les motivations qui ont guidé le choix de notre sujet de recherche.

Ce chapitre, intégré dans un cadre méthodologique, présente les moyens mise en travail lors de la préparation de ce travail pour rassembler et analyser les informations collectées. Cette méthodologie à pour objectif de décrire et de justifier les techniques et les outils utilisés au cours du travail de recherche. Elle permet d'inscrire notre démarche dans une approche scientifique rigoureuse, conforme aux exigences de la discipline.

En détaillant les méthodes employées, ce chapitre assure la transparence et la reproductibilité de notre étude, garantissant ainsi la validité et la fiabilité des résultats obtenus.

1. Présentation de sujet:

Notre sujet de recherche explore deux phénomènes sociaux ancrés dans la société kabyle depuis un certain temps, affectant à la fois sa structure et son fonctionnement. Il s'agit tout d'abord du phénomène migratoire ayant touché la Kabylie depuis la période de la colonisation française⁶, ainsi que du phénomène de conversion au christianisme, qui constitue également un sujet d'étude contemporain⁷. Notre terrain se trouve dans une petite région de Kabylie, à Ait Bouaddou. Nous y rencontrerons divers convertis de cette région, qui partageront avec nous leurs expériences et les motivations de partir. Ces échanges nous permettront de mieux comprendre les dynamiques locales et les parcours individuels de ces personnes.

Notre recherche s'inscrit dans les domaines de la sociologie et de l'anthropologie culturelle et tout particulièrement de l'anthropologie religieuse et de l'émigration, tout en ayant des ramifications dans l'histoire et la politique.

Cette étude vise à approfondir la compréhension de la relation entre ces deux phénomènes, ainsi qu'à explorer les motivations religieuses sous-jacentes à l'émigration des convertis des

⁶ Abdelmalek SAYAD, *La Double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, préface de Pierre Bourdieu, Seuil, Paris, 1999

⁷ Voir Samia SAHARI, op cit.

villages des Ait Bouaddou. De plus, elle cherche à examiner les stratégies adoptées par ces individus pour faire face aux politiques restrictives sur la liberté de culte en dans la région, et en Algérie d'une manière générale.

2. Choix de sujet:

Il est indéniable que le sujet des conversions en Kabylie a dû affronter au fil des années revêt une importance capitale en Algérie. Son étude est menée de manière approfondie pour saisir pleinement le déroulement des événements mais la sensibilité de ce sujet, tant au niveau social qu'au niveau de l'État, engendre un flux massif d'interactions entre les convertis, la société et les autorités, formant ainsi un contexte complexe.

Une grande curiosité nous pousse à comprendre les processus par lesquels ces individus embrassent une nouvelle religion. Il est essentiel de saisir pourquoi et comment le christianisme a pu s'implanter dans une société traditionnellement musulmane comme celle de la région de Ait Bouaddou en particulier. Cette quête de compréhension dépasse les simples aspects religieux pour englober des dynamiques sociales, politiques et culturelles profondément enchevêtrées.

Nous avons choisi cette région pour plusieurs raisons. Tout d'abord, Aït Bouaddou en Kabylie a une histoire marquée par de nombreuses conversions au christianisme au fil des ans. Cela a profondément inscrit le christianisme dans la culture locale et a engendré des dynamiques sociales intenses parmi les habitants.

Ensuite, cette région est également notre lieu d'origine. Cela signifie que nous avons des liens personnels avec la communauté locale et que nous connaissons personnellement de nombreux convertis. Cette proximité nous permettra d'accéder plus facilement à des entretiens approfondis avec ces individus, ce qui est crucial pour l'avancement de notre recherche. Nous pourrions ainsi obtenir des témoignages détaillés et authentiques sur leurs expériences et motivations, enrichissant notre compréhension des phénomènes de conversion dans cette région.

3. Objectifs de la recherche:

Mener une étude sur les projets d'émigration des convertis chrétiens kabyles des villages des Ait Bouaddou représente une démarche significative qui contribuera à approfondir les connaissances dans les domaines de l'histoire, de l'anthropologie et même de la sociologie. Cette étude revêt une importance accrue dans le contexte actuel, alors que les questions liées

aux conversions religieuses en Algérie, notamment en Kabylie sont devenues de plus en plus complexes en raison des politiques étatiques restrictives.

En explorant les motivations, les processus et les conséquences de l'émigration des chrétiens des villages des Ait Bouaddou, cette étude permettra d'apporter un éclairage nouveau sur les dynamiques sociales, religieuses et politiques qui façonnent la société algérienne contemporaine. De plus, elle offrira des perspectives essentielles pour mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les individus et les communautés qui décident de changer de religion et de quitter leurs villages d'origine.

4. Problématique:

Il est très encourageant de constater que des chercheurs éminents tels que Karima Direche⁸, Dahbia Abrous⁹ et Abdelmalek Sayad¹⁰ ont déjà mené des travaux anthropologiques et sociologiques sur l'émigration et les conversions au christianisme en Kabylie. De même, les recherches de niveau magistériel et de master¹¹ telles que celles de Samia Sahari¹² ont également contribué à enrichir notre compréhension de ces phénomènes.

Cette étude vise à poursuivre le travail de ces chercheurs en examinant les changements survenus depuis leurs travaux antérieurs, ainsi que les nouveaux développements dans ce contexte spécifique. Plus particulièrement, elle se concentre sur la relation intermédiaire entre l'émigration et les conversions religieuses.

Notre recherche se focalisera sur les villages des Ait Bouaddou. Nous envisageons d'initier notre étude par des entretiens approfondis avec des convertis, à travers lesquels nous explorerons leurs récits personnels, leurs expériences et leurs parcours. Ces témoignages seront cruciaux pour éclairer les multiples facettes de notre travail.

⁸ Karima DIRECHE –SLIMANI, *Histoire de l'émigration kabyle au XXe siècle : réalités culturelles et politique et réappropriations identitaires*, L'Harmattan, Paris, 1997,

⁹ Dehbia ABROUS, *La Société des Missionnaires d'Afrique à l'épreuve du mythe berbère - Kabylie-Aurès-Mزاب*, Peeters, Paris 2007, pp 44

¹⁰ Abdelmalek SAYAD, « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », Actes de la Recherche en Sciences Sociales N° 30, 1977, pp.59-79

¹¹ Salah LOUKAD & Rokia HAMMOUM; *Représentations des convertis à l'égard des pratiques culturelles, rituelles protestantes et musulmanes. Le cas des églises des Ouadhias et des Ouacifs de 1999 à 2009*, Mémoire de licence en langue et culture Amazighes, UMMTO, , 2009, 2010 ; Fayrouz HIMOUM & Mounia HANNACHI, *Le mariage chez les convertis chrétiens en Kabylie : Le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou*, Mémoire de Master Anthropologie du patrimoine et de la culture amazigh, UMMTO, 2016 ; Chabane, LARABI *L'évolution de la communauté chrétienne : cas de l'église Plein Evangile de Tizi Ouzou (E.P.E.T.O)*, Mémoire de Master en sociologie du développement social, UMMTO, 2013

¹² Samia, SAHARI, op cit.

L'objectif principal de cette étude est de jeter une lumière nouvelle sur les dynamiques sociales, religieuses et politiques qui façonnent la société algérienne contemporaine. Nous cherchons à comprendre comment ces dynamiques interagissent au sein des communautés des Ait Bouaddou, en examinant de près les transformations et les tensions qui s'y manifestent. À cet égard, les questions suivantes sont posées :

- Comment les conversions au christianisme deviennent-elles un motif d'émigration ?
- En quoi ces conversions constituent-elles une stratégie d'émigration ?

En répondant à ces questions, nous espérons éclairer davantage les dynamiques complexes qui sous-tendent l'émigration et les conversions religieuses en Kabylie, et contribuer ainsi à une meilleure compréhension de ces phénomènes en évolution constante.

5. Hypothèses:

Il est tout à fait approprié de formuler des hypothèses au début de notre enquête, car elles fournissent une base de travail et des directions de recherche à explorer¹³. Voici quelques exemples d'hypothèses qui pourraient répondre à nos questions initiales et à la problématique de notre étude :

- Les individus qui se convertissent au christianisme dans les villages des Ait Bouaddou peuvent percevoir cette conversion comme une stratégie pour échapper aux pressions sociales et religieuses locales, facilitant ainsi leur intégration dans des communautés chrétiennes à l'étranger.
- Les conversions au christianisme dans les villages des At Bouaddou peuvent également être perçues comme une forme de résistance ou de rébellion contre les normes religieuses et culturelles prédominantes en Kabylie, ce qui peut conduire à une émigration ultérieure en raison de pressions sociales ou familiales.

¹³ Madeline GRAWITZ, *Méthodes en sciences sociales*, Dalloz, Paris, 2000

6. Définition des concepts clés:

Religion: la religion est la présentée comme une force organisatrice de la société, intégrant des éléments de foi dans la science et la sociologie, comme illustré par les conceptions de saint-simon et comte. Chez Saint-Simon cela se traduit par « *le message d'un nouveau christianisme* ». ¹⁴

Univers symbolique et pratique, élaboré pour tenter de circonscrire le doute d'une société qui se suffirait à elle-même, la religion agrège des croyances, des dogmes, une liturgie, des traditions et des institutions qui entendent donner sens à la vie et à la mort en assurant la gestion de ce que Weber appel "*les biens de salut*". ¹⁵

La religion apparait toujours comme un marqueur fort de l'identité sociale, individuelle et collective, Durkheim définit la religion comme « *un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée église, tous ceux qui s'y adhèrent.* » ¹⁶

Évangélisation: la propagation de toute forme d'idéologie, recevoir l'évangile, c'est accepter la croyance en une foi qui en principe et au delà de les degrés de scepticisme et de conviction est susceptible de s'exprimer dans n'importe quelle culture autrement dit c'est la diffusion d'une religion où d'une croyance religieuse spécifique " *convertir d'autres personnes à cette religion ou croyance* " ¹⁷

Conversion: la conversion peut être définie comme le passage volontaire d'une religion à une autre, que ce soit au niveau individuel ou collectif. Ces changements religieux suscitent des débats et des conflits sociaux, économiques, juridiques et politiques, en plus des aspects religieux. Ainsi, la conversion peut être vue comme un acte qui va au-delà de la simple adhésion à une croyance, mais qui englobe des implications sociales, politiques et culturelles significatives ¹⁸.

¹⁴ *Dictionnaire de la sociologie, encyclopedia universalis* ; Albin Michel, woodstock 1994, à Saugerties, New York, pp. 660-667.

¹⁵ Jeanne ETIENNE, Françoise BLOSSE, Jean-Pierre NORECK, Jean-Pierre ROUX, *Dictionnaire de sociologie*, Hatier, Paris, 2004 pp.358-363.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ *Dictionnaire de la sociologie encyclopedia universalis*, op.cit.

¹⁸ ibid

7. Méthodes et techniques de la recherche:

Pour débiter notre recherche, nous avons opté pour une approche exploratoire du terrain¹⁹. Dans un premier temps, nous nous sommes plongés dans la lecture d'articles et de documents existants sur notre sujet d'intérêt, ce qui nous a permis d'acquérir une première compréhension des enjeux et des recherches antérieures dans ce domaine.

Ensuite, nous avons entrepris d'établir des contacts directs avec les acteurs concernés par notre sujet de recherche. Ces interactions nous ont offert l'opportunité d'approfondir notre compréhension en observant de plus près les dynamiques sociales et culturelles sur le terrain.

Cette approche progressive nous a permis de nous immerger progressivement dans notre sujet d'étude et de recueillir des informations précieuses pour la suite de notre recherche. Nous sommes maintenant prêts à passer à l'étape suivante, celle des entretiens, afin de collecter des données plus spécifiques et approfondies.

- Pour découvrir notre population d'enquête, nous avons tout d'abord opté pour la recherche de contacts et l'exploration de terrain comme première méthode et début de la recherche. Cela nous a permis d'avoir une première approche de notre sujet.
- Ensuite, nous avons réalisé des entretiens dans les villages des Ait Bouaddou; entretiens directifs, et entretien libre²⁰ avec un certain nombre de personnes, ce qui nous a aidé à approfondir notre recherche et à explorer en détail notre objet d'étude. Au total, nous avons mené neuf entretiens avec des personnes de différentes catégories et sexes.
- Nous avons également consulté des archives de l'époque coloniale concernant le christianisme en Kabylie ainsi que les archives de rattachement de la région de Ait Bouaddou aux communes mixtes des Ouadhias pour mieux comprendre le contexte de notre étude et pour éclairer notre compréhension de l'histoire locale.

¹⁹ Daniel CEFAL (dir), *Enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 2001

²⁰ Alain BLANCHET et Anne GOTMAN, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Armand Colin, Paris, 1992

Nous avons obtenu l'autorisation de consulter les archives de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce qui nous a permis d'accéder à des informations importantes pour notre recherche.

8. Tableau d'informateur:

Dans notre recherche, nous avons modifié certains prénoms pour garantir l'anonymat des individus concernés, et nous avons dissimulé le village d'un informateur conformément à sa demande.

Nom/ prénom	Sexe	Age	village	Profil Professionnel	Justification du choix
M.R	M	62	Ait Djemaa	Enseignant retraité et pasteur	Il est pasteur et figure parmi les premiers convertis de la région d'Ait Bouaddou, ce qui lui confère une connaissance approfondie de l'histoire de l'évangélisation dans cette région.
M.CH	F	55	Ait Djemaa	Enseignante retraité	c'est la femme du pasteur. Elle était là dès ses débuts et s'est convertis juste après leur mariage, malgré le fait qu'elle vienne s'une famille musulmane.
M.T	M	41	Ait Amer	Chauffeur	Son histoire de conversion est touchante. Malgré les difficultés et la persécution subies de la part de la société et de sa propre famille, il a décidé de rester dans son village et pratiquer sa foi avec détermination.
T.DJ	M	60	Ait Amer	Commerçant retraité	Il s'est converti au christianisme malgré les défis qu'il savait devoir affronter contre face à sa famille et face à la

					société.
K.N	F	46	Ait Djemaa	Commerçante	Une femme qui ressent constamment qu'elle est maltraitée et qui affirme avoir retrouvé l'amour de soi après sa conversion, malgré les difficultés rencontrées avec sa famille.
L.M	M	35	Ait Maalem	Commerçant et pasteur	Un jeune pasteur qui envisage l'émigration, cela pourrait servir notre recherche.
L.O	M	28	Ait Djemaa	militaire	Un jeune converti qui envisage sérieusement l'émigration.
H.T	M	29	////////////////////	Émigré en France	Un jeune chrétien réfugié en France qui partage son récit de départ, cherchant asile en raison d'évènements dramatiques et politiques traumatisants dans sa vie.
T.S	M	34	Ibadissen	Émigré aux USA	Un jeune homme converti émigré qui partage avec nous son histoire de départ et les raisons qui l'ont poussé à partir

Pour atteindre notre objectif dans cette étude, nous avons utilisé plusieurs méthodes. Premièrement, la méthode descriptive, qui consiste à décrire les données collectées de manière narrative, quantitative, cette méthode repose sur des mesures variables et sur des connaissances préexistantes concernant le sujet. Deuxièmement, la méthode historiographique, qui nous permet de rassembler des données relative l'histoire de vie des convertis des village des Ait Bouaddou et des données déjà collectées par d'autres chercheurs via des livres, articles, mémoires, thèses, etc. afin d'approfondir notre compréhension de l'objet d'étude. Enfin, la méthode biographique, où nous recueillons des données à travers des récits de vie des enquêtés. Nos informateurs partagent avec nous leurs expériences et histoires

de conversion, ce qui nous permettra de recueillir davantage de données et de nous rapprocher de notre terrain et objet d'étude.

9. Difficultés de l'enquête de terrain:

Il est tout à fait naturel de rencontrer des obstacles et des difficultés lors de la réalisation d'une recherche, et ces défis peuvent parfois être source de découragement. Dans notre cas, nous avons rencontré plusieurs obstacles qui ont entravé notre progression et impacté la collecte d'informations pour notre étude.

Tout d'abord, nous avons été confrontés à des difficultés pour trouver des personnes disposées à être interviewées et à participer à nos entretiens. Cette situation a entraîné un manque d'informations cruciales pour notre recherche, ce qui a limité notre capacité à approfondir notre compréhension du sujet.

De plus, nous avons rencontré des obstacles lors de nos démarches pour obtenir l'autorisation de consulter les archives de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette étape nous a fait perdre beaucoup de temps, et l'attente de cette autorisation a retardé notre progression dans la collecte de données et dans l'analyse de l'histoire locale liée à notre sujet de recherche.

Malgré ces difficultés, nous avons persévéré et cherché des solutions alternatives pour surmonter ces obstacles. Ces défis nous ont permis de développer notre capacité d'adaptation et de renforcer notre détermination à mener à bien notre recherche, malgré les contretemps rencontrés en cours de route.

Conclusion:

Dans ce chapitre, nous avons essayé de construire notre objet d'étude à travers une problématique et quelques hypothèses. Nous avons exposé également les motivations qui nous ont poussés à choisir notre thématique de recherche, ainsi que les méthodes et techniques que nous avons utilisées pour mener à bien cette étude. Notre objectif principal est de mieux comprendre la situation des convertis au christianisme dans un pays où la liberté religieuse est limitée. En explorant les raisons derrière les conversions religieuses et les défis auxquels font face les convertis dans ce contexte spécifique, nous cherchons à éclairer les dynamiques sociales, religieuses et politiques qui façonnent leur expérience.

Chapitre 2

Les profils des convertis

Introduction:

Dans ce chapitre, l'attention est portée sur la présentation des convertis que nous avons enquêtés par entretiens. Ainsi, leur bienveillance, en partageant leurs expériences et leurs connaissances, a significativement contribué à l'amélioration de cette étude, en jouant un rôle essentiel dans la fourniture d'informations fondamentales et importantes pour cette recherche.

Nous mettons en lumière l'histoire de conversion de ces individus, explorant les diverses motivations et situations qui les ont conduits à embrasser une nouvelle foi. Que ce soit à la suite de persécutions ou d'autres menaces, ces convertis sont poussés à émigrer, chacun portant son propre récit unique et complexe.

1. M.R. Enseignant et pasteur:

Cet homme, âgé de 62 ans, est actuellement pasteur à Ait Bouaddou depuis les années 2000. Il réside dans le village d'Ait Djema et est l'enfant unique de sa mère. Il partage sa vie avec sa femme et leurs deux enfants. Malgré son statut d'enfant unique, il a réussi à atteindre le niveau d'études du baccalauréat. Par la suite, il a complété une formation à l'École des Techniciens d'Enseignement (ETE), ce qui l'a conduit à embrasser la carrière d'enseignant. Une trajectoire éducative et professionnelle qui a façonné son parcours depuis sa jeunesse.

Après une carrière d'enseignant, M.R. profite de sa retraite aux côtés de madame CH.M, son épouse depuis près de 36 ans. Le couple a vu grandir leurs deux fils, aujourd'hui dans la trentaine.

Sa conversion :

Sa conversion au christianisme remonte à 1981, à l'âge de 21 ans. Cette transformation remarquable s'est déroulée après une expérience marquante. À l'époque, il menait une vie typique de jeune, passionné par le football, et la religiosité était loin de ses préoccupations, exprimant même « une haine envers Dieu » pour avoir pris son père.

L'événement déterminant s'est déroulé en juillet 1981, pendant le tournoi de football annuel à la montagne plus exactement à Tamda Ugelmim. Cette année-là était exceptionnelle, marquée par des événements significatifs qui ont profondément influencé M.R. C'est à partir de ce moment que sa vie a pris une nouvelle direction, guidée par une histoire de conversion impressionnante qui a laissé une empreinte indélébile sur son parcours spirituel.

Actuellement, il assume le rôle de pasteur, guidant et nourrissant spirituellement sa communauté. Sa dévotion envers sa foi et son engagement en tant que guide spirituel constituent des aspects essentiels de sa vie professionnelle. Sur sa conversion, MR. témoigne :

« ...nettali yer tamda ugelmim nettorganiser les tournois, ad ruhen tudder-aki-ney, des fois rennun-d akka seg tudder niđen mais surtout nekni akka n wagar-ney, anxeddem les tournois...donc chaque année akkeni almi d 1981 nek sei y 21 ans ...d'habitude widak id-ittruhun nesniten akk d lyaci n tudder-ney les jeunes akk nemyussan n waggar ney, mais aseggas-ni nwala yiwen le groupe ur tnessin ara ...yerna xelden llan waeraben llan leqbayel plus ad tenettwali mxallaf akk idnay nekkni les désordre total, ur nessin la lawan lmakla, ur nessin lawan tguni ...nutni sont bien organisés mačči am nekkni, nettwaliten dayen qqaren mais imiren ur nezri ara belli d les bibles ney hağa...au début y avait pas de contact gar-anay almi d yiwen n wass, comme nutni dayen d iberraniyen ur sin ara adrar, amekkan-nni ideg campin iwat wađu mliħ yer tewwurt n temda sqatarnas i wađu dinna, deg id iyyad l'orage deg id donc areud ageffur ađu akelli, après sbaħ nekkni atan mačči di nesa les tentes ney le materiel ad ay yerrez wađu deg lyiran aked les grottes inettcampi donc sbaħ mi d-nekker nufaten-id mesakit ađu yerz-ayassen akk les tentes-nsen leksen akk leħwal-nsen decourajin akk mesakit qal ad ruhen...comme ils étaient gentils akenni yađen-ay, nenna-yasen mi yella tebyam ad ternum ad teqimem awen-d-nemmel amekan deg ay ara teqqimem ur teħwağem ara même pas yer les tentes-aki nwen,...pour nous récompenser nnan-d tameddit eddit-d ad nexdem latay lqahwa ad nqesser , donc tameddit-nni needda yur-senmi nekmassa nesseqsay nnan-d d imasiħiyen, nekkni ayen iyesseyren lmasiħ-aki n les européens ...newhem amek akka aeraben f leqbayel d imasiħiyen d les algeriens mačči d iberraniyennekini franchement ameqqaray lliy kerħay rebbi, zdat- nsen imiren setħay ur tnessiney ara mi nekfa akken ttqessir nruħ-ed nek d axel-iw ttagzagay mi walay imdukal-iw seqsayen sérieusement ur d-iyaeğib ara lħalalmi d-nuyal s

amekkan-ney zziy-d yef imduk-al-iw imiren qqary-asen ur smeħsiset ara, dġà l'islam aki naġya deg-s nutni ad aydernun diyana tayd, aprġs kmasay seb regmat, nekkni nella deg la grotte tella yiwet ticewt tġellaq yer sqef ad twehmed d acu i d-tiniġfen, ad as tmeslayay i rebbi imiren ad as qqarrey mi yella kra umi tzemred serħas-ed i ticewt-agi, yiwen deg imduk-al-iw yuggad ad-teyli ticcewt-nni ibeddel amekan ...netmesexir akk aprġs neġtes, sbaħ mi-d-krey uffiġ-d iman-iw helkey teġfiyi tawla akkenni, ur zmir-y ara ad ħerek-y nekkni nsea yiwen le match important, demi final tournoi-nni, ir zmir-y ara ad leebey, l'aprġs midi en mois de juillet, le 6 juillet jamais ad ttuy am ass-aki (rire) donc yiwen uyamac s tfařadit ur zmir-y ara ad leebey ...yebda lmatch iruħ-ed ġur-i yiwen deg masiħiyen-nni yenna-ak ayyer akka ur tellaebed ara ass-agi, niy-as aql-ak ad tettwaliđ belli helkey ...yenna-d ruħ yer lyar ney nesea dwa dinna, nekkni mačċi di nesea dwa ney acu....ruħ-y ufiyen sin dinna...nniy-asen d yiwen seg arrac-nni-nwen, nekkini tyeđl-iyi tawla yenna-ak nsadwa tawla, yenna-ak ma tebyid ddwa ney tebyid mi tebyid ad nezal fell-ak ad teħluđ ...nek nniy-as de toute faconn ddwa-aki ur yettfat ara dya dagi kan ara tni-d-gerbay ad zrey mi d řřaħ ad asen d-prouviy belli ayenat aki akk d lekdeb d lxařti ...nniy-as zal fell-i, yenna-ak qim qqimey dya yedm-ed taktabt imiren ur zriy ara belli d la bible yeyr-ad akkenni, yella yiwen le passage anda lmasiħ yesseħla yiwet temyar tteħlek tawla, yeyr-ad winna nek ġiley tazalit am nekkni tout in rituel akenni, netta non, yedem-d taktabt-nni yenna-as a lmasiħ ayen akken i txedmed 20 leqrun aka ar deffir zemred ad txedmed ass-agi yenna-as s yisem n sidna eissa ad teffey tawla-agi seg-k donc ħussay yella wacu yefyen sgi vraiment ħussay s lħaġa teffey,kecmey le match leebay 2 eme mi-tempsyekfa le match imiren ad ttarey la cassette yer deffir, iħqa ...dya ruħ-y yer s imduk-al-iw nniy-asen waqila wigad-ina rebbi aki nsen d řřaħ mačċi am wagi-ney (rire) ...ħkiy-asen akk amek teđra...deg imiren yella wacu ibedlen aka deg iman-iw bdiy ttposiy les questions serieusement... »

2. M.Ch. Enseignante retraitée:

La femme de M.R a 55 ans, cette femme, originaire du village d'Ait Abdelmoumen, a récemment perdu son père. Son parcours professionnel l'a conduit à rencontrer M.R. dans le domaine de l'enseignement en 1987, lorsqu'ils travaillaient tous deux en tant qu'enseignants dans le même établissement primaire où ils ont partagé un coup de foudre qui persiste jusqu'à aujourd'hui. Cette femme a un frère et une sœur. Depuis sa conversion, sa relation avec sa sœur a changé, et elles ne se parlent plus autant qu'auparavant. Après avoir pris sa retraite de l'enseignement, M.Ch. a ensuite recommencé une nouvelle carrière dans le commerce. Le couple s'est uni depuis 1988, et leur histoire d'amour continue à évoluer.

Sa conversion :

À l'âge de 21 ans, dès la première semaine de son mariage, M.Ch. a embrassé le christianisme, rompant ainsi avec son passé en tant que femme musulmane. Elle décrit comment sa vie a pris une toute autre direction, soulignant qu'après de nombreuses années de recherches, sa conversion a ramené la plénitude dans son cœur, comblant le vide qu'elle ressentait.

M.Ch. Partage son parcours de conversion, évoquant la souffrance d'être seule à la maison. Elle affirme entendre parfois des voix étranges à l'intérieur de la maison, même en étant seule, une peur qui l'a tourmentée au point de la conduire à une tentative de suicide pour échapper à ce cauchemar persistant. Après son mariage, elle continue son combat intérieur, parvenant finalement à se libérer de ces voix après sa conversion au christianisme, portant désormais une forte foi en Dieu et trouvant enfin la paix intérieure.

« ...deg la semaine kan tamezwarut i converiy, juste iwakken ad tezreḍ d akken d rebbi iheggan lumur, uqbel ak par contre ines liy tineslemt, arnu ad am d-iniy mezigey asmi bdiy ttzalay, tyadiy yef rebbi seg ul-inu, malgres akken ttzallay qqar-y akk ayen ilaqen ad teyrey mais toujours zdaxel-iw yella un vide, un vide immense zdaxel n ul-inu ...aussi lhaḡa iyitabaæen si temzi c'est que ttewḥac-y, yiwen n lwaḥc weḥdes grave ...cfiy même bab-a netta xatih akk lecyax-aki, anwi syennan aru-ased-iruh meskin yura-id yef lweḥc-nni malgré akken mazalyiwet tikelt j'avais tellement mal æyiy myay swiy les cachet, c'était en terminal, smanasadday-tt yer asa ur zriy d acu yedran, deg le coma ...kemel-y tnadi-y yef rebbi, byiy ad seuy la

relation aked rebbi, kemel-γ ad tɣalay yemma aked jida sehfeɣyas-t cwiya ɣef dɔin, aminiy ula yiwen ur yiħris weħdi kan akka...izzi-d useggas fkan-d les postes de travail dinna isney R. On a eu un coup de foudre, yuss-ad ixedɔb-iy-id mais jamais ɣriy belli d amasiħi, les enseignants wiyaɔ ɣran akk siwa nekkini, parce que lukan iyi-d-yennid amasiħi jamais ad tayay wagi archi sur...asmi nezwej akkenni, ttunefkay-d des cadeaux, parmi les cadeaux..tella une bible, mi teldi-γ akken ad aseqqarey dacu-tt tagi tura, yenna-id d la bible, cfiy-ara amek akk i tedra akken, mais jamais ihedri-id ad ak yini yuss-ad lmasiħ akkin akka, ad as tiniɔ d anwi i d-yedmen lħaġa i skecmitt s ul-iw, qebley-tt mebla ma ɣriy dacu-tt...umbaed tugdi-nni tkemmel ...nettɣalla ak akka n wagarney, j'etais convaincue ɣas ur ɣriy ara acu yeɣran deg lmasiħ akelli, mais kecmey ɣer dixel n ul-inu amek akken ttwageneay ...mi bdiy anadi uyaley ufiy-d atan win akken ttnadiy akken aħal aya, byiy ad hedrey aked-s, byiy ad yeqreb ɣur-i ...kemlen ttɣallan felli ɣef lwaħc-nni, jusqu'au moment anga amennuy-nni' ilaq inu pour avoir la victoire ɣef tugdi-nni , imagine R. D axeddam, tamɣart ad truħ ɣer lexla ad qqimey weħdi almi sliy i sšut-nni ay-id-yessawal dayen, imagine tɣimiy deg balcon ...almi d iwwas weħdi deg uxxam iɛawd-ed sšut-nni umbaed zziy ɣer deffir nniy-as dayen, nniy-as tezriɔ ney ala, seg assagi d akina balak id tuɣaled ay-id-ɛawded ay-id-ssawled, nniy- as s yissem n lmasiħ, nek tudert-iw tura n lmasiħ, tebyiɔ ad iyi qelbed ruħ ɣer lmasiħ in-as mi iɛemdak ad ad ɛeddiɔ ɣuri »

3. K.N. Commerçante:

Une femme célibataire de 46 ans, instruite, elle a traversé la perte de ses parents, il y a plusieurs années. Et actuellement, elle travaille dans le commerce en collaboration avec son frère.

Résidente dans le village d'Ait Djema, K. N. est la seule parmi ses 3 frères et sa sœur à avoir poursuivi des études, obtenant un diplôme de licence en Langue et Culture amazigh. Son père est décédé en 2011, suivi par le décès de sa mère en 2016.

Sa conversion :

K.N. témoigne avoir enduré domination et humiliation de la part de ses frères et parents, exprimant que la femme n'est pas bien considérée dans notre société. Selon elle, les femmes ont peu de voix. Cependant, sa perspective change lorsque, en 2001, elle découvre le christianisme et établit des contacts avec des membres de cette communauté. Grâce à sa cousine, elle entre dans une église, découvrant ainsi une mentalité différente qui la libère des contraintes qu'elle ressentait dans son environnement d'origine.

K. N. a embrassé la foi à l'âge de 23 ans malgré un environnement dominant et quelques défis. Elle a réussi à s'en sortir. Sa redécouverte de la foi a eu lieu à l'église de Tafat à Tizi-Ouzou en 2001. Cependant, par crainte de son entourage, en particulier de son père, elle a gardé sa conversion secrète jusqu'après le décès de ce dernier en 2011. C'est à ce moment-là qu'elle a déclaré ouvertement sa conversion, faisant face depuis à des persécutions de la part de sa famille. Sur l'histoire de sa conversion, K.N raconte :

« ...lulay-d deg yiwet twacult am twaculin akk leqbayel deg awal tineslemt mais mačči pratiquante , bab-a ur yettuzum ara yemma tettuzum tettcihid tuyal tettzala, atmaten-iw dayen normal ...nekr-ed akka ur nessin ara acu umi d-qqaren la religion...aṭas leḥwayeğ i d-εacay lhan w tiyaḍ qarrihit, nekkni tamuyl-ney yer teqcict d tamuyl n tmuhqranit εacay anda ttwahqray anda ttuayley deg terf ...asmi mectuhey mađi am yeqqar akk imecṭah zriy belli yella rebbi zriy belli ay-id-issel ...donc amek ara xedmey mi ara seuy probleme ney mi yili tehlek akka yemma, cfiy meme wwiyy cuyl aki yidi almi dasm id-iwiyy le bac, ad ruḥey akka yer sa terrace ney amekan aka εayen ad qqimey weḥdi as heḍrey i rebbi ...nekk yuri imiren ayen akk yellan d lmasiḥ amakken a-d-iniḍ d leib ney d lear d lḥağa ur ilaq ara akk ad tidbedrey, surtout bab-a amek tella leeqliya-ines, uyal akken ikihwa xdem ayen ikihwan mais mi yella uyaley tamasihit ad iyi zlu ...donc anda ara yafey akk ayen yennan lmasiḥ ad rewley ...donc iwiyy-d le bac ruḥey yer la cite tella imiren yiwet temdakelt-iw ttamasihit taddart ney enfin, qqimey aked-s deg la chambre, nettat ilaq ad truḥ yer l'église, netta imiren d le weekend ur ttilint ara aṭas n tullas tewḥac cwiya ney amek ara d-iniḍ, tenna-id lḥun ad tedduḍ yidi au

lieu ad teqqimeḍ wehdem deg la cite ...nniy-as lhun ad duy yid wen nettattsa yiwen umdakel-is d amasihi m yedda yideney ...yenna-id ad tedduḍ yer yiwen umekan akken mihwa telliḍ tedigutiḍ tayiḍ ad ferheḍ, wehmey, donc nruh yer l'hôpital, nniy-as acut uderwic-aki l'hôpital d amekan anda ferhey, nekcem iedda-d ak yef imuḍan ur tnissin ara même pas yuy-d akk akagi kra leḥwayeḡ seg berra, comme des petits cadeaux imuḍan-nni ...yenna-ak ad awdeḍ s amzkkan am waki ad tezreḍ aḥal ikihemmel sidi rebbi imi mačči deg umkan am wa i telliḍ ...nefy-d syina nruh yer l'église ad akeqqaren ad tedduḍ et j'avais pas le choix, ad-qqaren ad nekcem nekkni ad nezal kem qqim siyimi, kecmey déjà le climat-nni yellan dixel d lḥaḡa yessewhamen ad-kecmey yer dinna ad afed iman-ik am wakken le monde wayeḍmyehmalen akk n wag garasen meme' nek yas d la première fois mais ḥsebn-iyi amakken ḥesben wiyad-nni astiniḍ nemyussan aḥal-aya ...qqim-y akka deg umkan-iw tnezih-y leḥmadi, cnan-d i sidi rebbi ...zriḍ ur zriy amek uyaley ttamasihit yer assa même mi ara temwanyiy zdat imasihiyen ama zdat le monde...cfiy kan mi yekfa le culte iheḍr-ed u pasteur-nni ad ak yeqqar anwa yebyan ad yefk tudert-is i lmasih ad yekker s ibeddi, ad iruh yer dag-i ad zalley fell-as, ur zriy amek i d krey ruḥey yer yur-s izull-ed felli-i fkiy tudert-iw i lmasih.... »

4. T.S. émigré aux USA:

Un jeune homme célibataire de 34 ans, réside aux États-Unis depuis 2013 après avoir remporté la loterie américaine. Il était étudiant en pharmacie à la faculté de médecine de université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou et il poursuit actuellement une carrière dans le domaine de la santé.

Le plus jeune parmi ses six frères, ainsi que sa sœur unique résident actuellement dans le village d'Ibadisen, et l'un de ses frères émigré aux États-Unis avec sa femme et leurs deux filles ; les autres sont installés en Kabylie avec leurs parents.

Sa conversion :

À l'âge de 23 ans, T.S. a franchi le seuil du christianisme, rejoignant ainsi son grand frère qui avait embrassé cette foi il y a plus de deux décennies. Sa propre conversion a été le résultat d'un combat intérieur intense contre une angoisse qui le tourmentait depuis de nombreuses années. Avant de trouver la paix dans le christianisme en 2009, T. S. avait cherché des solutions désespérées, confessant même avoir consulté des sorcières pour tenter de résoudre son problème intérieur. Cette démarche spirituelle a finalement abouti à une transformation profonde, offrant à T. S. un refuge de paix intérieure après des années de tourmente. Sur l'histoire de sa conversion, T.S, dit :

« ...zik cfiy hedderni-id yef lmasih 7 eme ay-id-hedren yef lmasih, nek lliy zik ttuzumey cyel uzullay ara tazalit n yinselmen dacu considiriy iman-iw musulman comme tous les algériens...au début je refusais ad hedrey yid-sen déjà xuya ameqran d amasihi ...ad ay d-ihedder yef lmasih ad nettwali akk les films-nni n abraham ...je commençais à comparer walay d akken d lmasih id sshah elahsab n wayen afa ay-d-ihedder xuya, walay après les vidéos et tout ...lesnin i yelhan nek mazal tnadiy yas akken zriy d lmasih id sshah, le christianisme id sshah...kecmey yer l'université dinna sèdday-d kra les moments deficles apres psychologiquement ur lliy ara cyel, ur lliy ara bien après nuday akk yef ??? ruhey xdem-n-iyi ruqya, ruhey yer ccix kra lecyax akenni ruhey yer s iderwicen, parce que ur lliy bien cyel lliy ça va pas akk, degutay akk deg-s cyel ttwaliy kullec d aberkancyel ur seiy ara l'objectif deg ddunit akk, umbaed qelbey yef kullec, nuday, les psychos, les psychiatres...kullec...yenna-id xuya aki ameqran ad tedduḍ yer l' église, nek imiren yuf-ay-id lhal ttwaqenay, zriy belli c'est bon d lmasih i d-sshah niyam-d ...ddiy yer l'église premier jour ddiy kan wayay acu axedmen ad ttzalan themmiden rebbi, après qimey-d kan s mbaeid ulac acu d-iḍran, mais après la deuxième fois ruḥ-ay dukley akked yiwen akken nekk isinnan ad dduy, nekk i-d-as-yennan ad dduy mačči netta id-yennan ...zullen fell-i dean-iyi, imasihiyen i yellan dinna ur yissen ara umbaed ass-nni hussey la boule-nni yellan daxel-iw, parce que lliy même ttexemmimey yer le

suicide, dayen digutiɣ dikurajiy deg ddunitaprès ass-nni zullen felli hussey la boule-nni l'angoisse daxel-iw amakken luleɣ-d, uyalay-d d ajdid, fyey-d yer berra ttwaliy lyaci amakken assen id-luleɣkemmel-ɣ tnadiɣ ad fehmeɣ ad issin-ɣ lmasih akken ilaq... »

5. T.Dj. Commerçant retraité:

À l'âge de 60 ans, cet homme, qui vient de prendre sa retraite, partage sa vie avec sa femme et leurs neuf enfants. Passionné par la lecture et les films, il trouve une véritable fascination dans les histoires d'horreur, ajoutant ainsi une dimension particulière à ses loisirs. Cette passion pour le mystère et l'épouvante colore ses journées de retraite et enrichit son quotidien familial.

Il est du village Ait Amer, ses parents sont décédés. Ses trois frères, sont convertis bien avant lui. Il était commerçant. Son parcours scolaire s'est élevé jusqu'au niveau du brevet.

Sa conversion :

Après des années de recherche et de lecture, initialement motivées par une immense curiosité pour comprendre le courant de christianisme qui l'entourait, il a finalement décidé de se convertir en 1998 à l'âge de 35 ans. Cette quête a commencé dès 1981, notamment après la conversion de personnes comme M.R. Sa recherche approfondie a abouti sa conversion et son baptême en 1998.

Avant de trouver la foi, il était une personne pleinement engagée dans le plaisir de vivre, ne prêtant que peu d'attention à la religion et à la spiritualité. Il taquinait ceux qui se convertissaient au christianisme. Cependant, sa nature curieuse le poussa à entreprendre une aventure de recherche approfondie sur le christianisme. Sa démarche dépassait la superficialité, cherchant à comprendre les motivations profondes qui conduisaient ses frères et amis à se convertir. Sur la façon avec laquelle T.Dj s'est converti, il raconte dans ce récit :

« ...avant ma conversion nekkini umnen ak watmaten-iw, nekkini ur umineɣ-ara aseqqary vive rebbi vive JSK (rire) ...mi llant ak les conversions ttxaladeɣ kra lyaci ttqellibey ad fehmeɣ mais mačči iwakken ad amney ad ttuselkey j'etais curieux acu asedmen par exemple imasihiyen acu ad-qqaren ...axaɛer ansel ak les echo aki d acu ad-qqaren. Donc, il vaut mieux ad tezreɣ s wallen-ik lhağa-nni

...zman-nni atas i yellan aka c'est des chrétiens, umnen, mi ara ruhey s axxam n anda xedmen le culte, d axxam n gma lgiha akina i yella, dya ad ak inin ad nezal fell-ak ..c'est-à-dire tazallit amakken ad tiniḍ s taerabt dduɛa ...de toute façon nekk nniy-asen ḥallet ney qqim-t ney poser les mains ...ur byiy ara, ur byiy ara, ma is aka si rebbi ixeddem lecyal-is yenna-ak je me laisserai trouver par celui qui me cherche, celui qui me cherche avec un cœur sincère... nekk zik tthemmil-y les films d'horreur yenna-ak yiwen aql-ak seiḍ un livre anga llan les satanistes d'Afrique , wid akk yessexdamen mliḥ le diable, ṣhur ttilint les vengeances, ad keččem la sorcellerie ...nniy-as awi-d ad teyrey, nek ḥemley ad nrey ttbukiniy, dinna id-ufiy de plus en plus win ixddem ṣhur, ixeddem les sacrifices, iseflawen seg mi ad as yettak le diable nni tazmert, almi d asmi iruḥ ad yatak iwinna, yiwen umasihī donc ur yezmir ara, yenna-as acu tezmert itseid keččini, yenna-as tazmert n lmasih, donc le diable il n'a aucune puissance yef sidna lmasih aked widak-nni yumnen i yis seg ulawen-nsen...donc j'ai commencé à chercher à droite à gauche akagi, umbaed mi ruhen ad xedmen le culte akagi ad qqimey kan yef tewwurt xaṭer mi ulac ad ak kelxen-asan ṣhur ... akin inkecmed yer daxel mais c'est-à-dire je me méfie...j'analyse les choses ad smeḥsisey les louanges, leḥmadi,nek ittaeḡab-iyi akka lḥal ??? mais sans plus...donc qqarey ttqellibey ttruḥuy même yer tmezgida ad ttwaliy ...je commence à sentir la paix mi ara yiliy yid-sen mais dés que ad wexrey syursen ad bedley amaken je me retrouve pas ...il y avait un changement deg iman-iw mais ur zriy ara, une certaine conversion, ur zriy ara nek yiley mi ara tkunbertid il y a un certain rite ara dxedmed amakken ara tjewjed ad txedmed lḥatiḥa ...donc wid- ak yumnen imiren snensan un discernement donc eeqlen au fond yella un changement dgi, ...qqimen akka aheddren tqeṣsiren almi sliy ad as yeqqar yiwen depuis la conversion n Dj. Ney (me faisant des grimasses avec son visage d'une personne choqué) acu akka yeḍran akka, melmi akka kunbertiy ak-agi...donc netta il a remarqué dgi akka tella la conversion, donc je vivais le changement n lmasih....fehmay dakken

*kunbertiyet xedmey l'alliance akked sidi rebbi mais ur d-nniy ula
yiwen, après xedmey le baptême deg lebher ...*

6. M.T. Chauffeur:

Un homme de 41 ans, il est du village d'Ait Amer exerçant le métier de chauffeur depuis de nombreuses années. Il a récemment célébré son mariage avec la femme de sa vie.

Bien que ses parents soient toujours en vie, ils ne se sont pas convertis. Parmi ses trois frères, deux sont convertis chrétiens, tandis que le troisième réside au Canada et n'a pas encore fait ce choix spirituel. Il a également deux sœurs, toutes deux converties, l'une résidante en France. M. T. a interrompu sa scolarité après sa première année au CEM.

Sa conversion :

Converti à l'âge de 23 ans, cet individu avait initialement condamné sa sœur pour sa conversion, allant jusqu'à la frapper et déchirer ses livres et bibles. Cependant, en 2005, lorsqu'il a été appelé pour le service militaire, les chrétiens qui l'entouraient ont prié pour qu'il soit libéré de cette obligation. Il doutait de la situation et ne prenait pas les choses au sérieux. Il ridiculisait même les autres et il est parti avant son rendez-vous pour garantir sa place à la caserne. Cependant, il a été appelé par la gendarmerie, leur informant que sa carte militaire était prête et qu'il devait quitter le service militaire. Étonnamment, cette prière s'est réalisée, et c'est à ce moment-là qu'il a finalement embrassé la foi chrétienne. À propos de cela, il raconte :

*« ...lly xedmey transport ttawiy lyaci akka d wakka, tekunberti
weltma tamezwarut nek ur zriy ara, ur byiy ara, ur tnehemmeley ara
ara zik ...2002 sawlen-iyi-d ad ruhey yer leasker ceggean-iyi-d l'ordre
d'appel ad ruhey ...sawlen-iyi-d ilaq ad kecmey le 15, après ad iyi-d-
qqaren kra idmukal-iw c'est des chrétiens ad nezal fell-ak ad ak
semhen...nekk tfey-d la convocation-inu au lieu ad ruhey le 15 ruhey
le 13 nniy-as, axaṭer mačči alama yeččur lkazirna ayi-d-rren ad-inin
d nekni kecmey à l'avance, bab-a yewhem ad ak yeqqar amek akka
truheḍ uqbel lawan, ...kecmey yer lkazirna 15 jours iqqimey dixel,
smana-nni tamezwarut ruḥnen yur-i mazal ad ttansistin, yiwen deg-
sen ad ak yeqqar umney belli sidi rebbi ad ak yeldi tiwwura nniy-as*

ihī arwah kečč sufɣiyin syagi...almi qqrib ad yekfu le mois akken vers le 27 ney 28 saseln-ay-d le rassemblement akeli jmaenay-d nnan-d ad tdefɛem ak lehwal-nni ad ak ken-ceggeɛ yer Bechar, wahed 132 imezwura, aranten deg ɛerf ...iwwiney yer s amekkan wayeɗ iwɗey yer dinna iwin-iyi-d la carte militaire 20h ugiy ad as qqarey ur tettawiy ara ak yeqqar a weddi ??? ad tqelliben ad t-id-ayen s yidrimen keč tugid ...sufyen-iyi-d deg id yer berra deg Blida ur zriy ara akk ur seiɣ ara akk sani ayerrey imiren tamurt tezmireɗ ara ak ad tefyeɗ mazal rebrab, ad txemmimey amek ara xedmeɣ alehuy kan(rire) mektay-d yella rebbi tura ...aseqqarey a sidi rebbi mi yella dya d ššah d keč id yefkan la carte-aki orientiyi aniwer ayarrey ur senniɣ ula yiwen ...dinna azellun akk ma tesnemt l'histoire n Blida....tadda-d la police nnan-d acu akka nniɣ-asen voila iyellan wwinay yer l kumeserya lliy d yiwen uɛennabi yenn-ak amek ad nexdem nniɣ-as anetɛef deg rebbi daya...nsiy deg lhemmam krey-d sbaħ zik le bus amezwaru id-yaddan uliy yer din ruħey yer l'universit e anda llan warrac-nni iwakken ad as niniɣ atan d ššah sarħen-iy-id ufiyten ruħen yer dagi, yella yiwen dinna yures insanštubay ulac wid yerran mmuqley anda akken srussun tasarut ulac, ruħey-d kan dya yeld-id tawwurt yenna-ak acu aka ; nniɣ-as aqlik sidna eisa d ššah, yenna-ak sidna eisa d ššah ! ! Yuɣal yer tguni (rire) ...ruħey-d imiren s axxam ħkiy-asen i imdukal-iw amek teɗra mais mazal uyuminey ara, zdaxel-iw akka tella lħaġa id-iħarken mais uttwaqeneɛy ara...fin 2004, ɛacay-d kra n lmacakil meqqrıt ciħaħ (voulait pas en parler)nniɣ-asen zallet fell-i nek isnidelben, mi yella yefra-d le probleme-aki  a fait d ššah lmasiħ-agi effectivement yeɗr-ad wayen akka isenɗelbey apr s d but 2005 fkiy tudert-iw i lmasiħ.... »

7. L.M. Commerçant et pasteur:

À 35 ans, ce jeune homme, actuellement fiancé, achève ses études en commerce et se lance avec détermination dans le domaine du commerce. Il est du village d'Ait Mâalem, ses deux parents sont également originaires de village, et il a un frère non converti et une sœur convertie.

Sa conversion :

Issu d'une famille mi-chrétienne et mi-musulmane, avec un père et l'un de ses frères musulmans non pratiquants, et une mère chrétienne. Ce jeune homme a entrepris de nombreuses recherches sur sa foi. Poussé par sa curiosité, il a entrepris une exploration approfondie pour comprendre les raisons derrière le choix religieux de sa mère. Cette quête l'a conduit à examiner de près les similitudes et les différences entre l'islam et le christianisme. Après mûre réflexion et analyse, il a pris la décision de se convertir en 2012, à l'âge de 23 ans, et en 2020, il est devenu pasteur, travaillant actuellement pour sa foi en Algérie et au-delà des frontières du pays. Un cheminement spirituel qui reflète la diversité de ses racines familiales. Sur sa conversion, L.M nous parle :

“...Amek im-d-iniy au début nek yemma est une chrétienne mais bab-a akud xuya sont des musulmans nek au début je savais pas quel est le chemin que je dois choisir, soit l'islam où le christianisme. J'étais, si on peut dire ça comme ça, sans religion mais seg mi ttimɣureɣ je veux savoir ayyer yemma tetbaε abrid-agi ; bab-a d abrid niɛen en quelque sorte c'est de la curiosité.

Au début bdiy avec le coran j'essaie de le comprendre mais j'avais constaté qu'il est plein de fautes et comment un être humain peut croire en quelques choses qu'il voit même pas (spirituelle) personnellement je trouve ça bizarre donc j'ai ignoré direct l'islam

Dya j'ai décidé de chercher après le christianisme de comprendre la religion et ɣriɣ aɛas n les livres . Ruḥey plusieurs fois ɣer l'église pour comprendre les pratiques religieuses, d acut dɛin-agi umi qqaren imsellek n tudert

Et tellement j'avais une vraie curiosité j'interroge et je questionne toujours les personnes que je trouve là-bas. Yella yiwen iḥekay-id que à chaque fois ad ihlek ar dagi id-tteruḥu iḥellu ma yezzal dinna yella wayeɛd yenn-ayi-d que yella musulman et à force de lire est devenu chrétien axaɛtar di l'église igettaf iman-is, à chaque fois ad ibyu lḥaɣa ad izzal dinna ad tyaweɛd, et la vérité je me sens bien en paix imi d amasiḥi...”

8. O.L. Militaire:

Originaire du village d'Ait Djemaa ses parents ont embrassé la foi vers les années 1995. Il a un frère et une sœur. À l'âge de 28 ans, ce jeune homme a interrompu ses études juste après l'obtention de son baccalauréat afin de se lancer dans une carrière militaire dès l'âge de 20 ans. Son parcours dans l'armée témoigne d'une décennie d'engagement et de service au sein de cette institution.

Sa conversion :

Ce jeune homme, issu d'une famille chrétienne, cela ne l'a pas empêché de poursuivre ses recherches et analyses afin de comprendre et de s'assurer du bon chemin à suivre pour lui-même. Il a initié des recherches pour comprendre sa propre singularité et approfondir sa connaissance de sa religion. Finalement, à l'âge de 16 ans, il a pris la décision de se convertir, marquant ainsi un tournant significatif dans sa vie religieuse. Il raconte à ce propos :

« ...Je me souviens am ass-agi en 2003 zlezla-nni cfiy-as parce que ugaday imaren mi tewet akkenni après mon père cfiy izzul fell-i en nom de Jésus. Bon ur ssin-γ ara acu lmasih imaren mais cfiy kan belli issers afus-is yef uqaru wittzzala truḥ ak tugdi-nni astiniḍ d lekdeb tagi mais uyuminey ara parce que ur zriy ara acu liman ... xaṭini mais cfiy yef teqsiṭ-agi puis amakken tezriḍ la famille-inu d imasihiyen akk ... diy deg laeb d amasihi w xlaṣ ; mais en vérité ur zriy walu armi 2011 j'ai fréquenté une église deg Buyni, le pasteur il s'appelle Djamel L. mi kecmaḡ astiniḍ ddunit tayed dixel-nni ttwaliy les délivrances lyaci ḥellun même si le cancers avec preuves ttawin-d lekwayeḍ, les radios-nni mara mi ttdawin Puis ḥellun seg kra leḥwayeḡ la médecine ttawham degsent kemyaḡ ttruḥu yer dinna ieeḡeb-iyi lḥay bien akk après même tamuḡli-innu tbeddel akk ar ddunit ttwaliy iman-iw passager ur-d-çfiney seg iqah que si lmasih cyel ul-iw yufa iman-is et surtout les miracles-nni ttwayiy tucaniyi myiḥ parce que zriy siwa di lmasih igella wanect-nni et en plus même nekk eacy-d kra leḥwayeḡ gari d rebbi c'est dès preuves belli lmasih-agi d ṣsah... »

9. H.T. émigré en France:

C'est un cas particulier qui a enduré plusieurs mois de stress intense et d'angoisse profonde, loin de sa famille et de son pays d'origine.

Ce jeune homme de 29 ans est issu d'une famille chrétienne. Son père est retraité et sa mère est une femme au foyer. Il a huit frères et sœurs qui résident dans le village d'Ait Amer. En 2019, il a obtenu sa licence en électronique. Actuellement, il est réfugié en France et travaille comme livreur.

Il fait partie d'une communauté protestante connue sous le nom de l'Église protestante de l'un des villages d'Ait Bouaddou. Au fil du temps, son père est devenu l'un des membres influents du conseil et actuellement l'un des principaux responsables de cette communauté. Cette église est affiliée à l'Église Protestante d'Algérie (EPA).

Sa conversion :

Venant d'une famille chrétienne, elle a néanmoins entrepris des recherches pour approfondir sa foi et s'immerger davantage dans sa religion. Sa famille a longtemps subi la persécution de ses grands-parents maternels, qui étaient de confession musulmane. Mais cette situation a pris fin grâce à un mariage au sein de sa famille, qui a favorisé la réconciliation.

Après plusieurs études et recherches, en 2014, à l'âge de 19 ans, ce jeune homme a pris la décision d'être baptisé lors d'une cérémonie qui s'est déroulée sur la plage de Tizirt. Issu d'une famille chrétienne, il se distingue par sa participation à des chorales chrétiennes pour enfants et adolescents. En tant qu'étudiant, il a été actif au sein du mouvement GBU (Groupes Bibliques Universitaires) et a suivi une formation en Tunisie avec l'IFES (international fellowship of evangelical students).

Il était le responsable d'une équipe dans sa résidence universitaire tout en assurant le rôle de chef de culte dans plusieurs églises de Tizi-Ouzou.

Conclusion:

Dans ce chapitre, nous avons analysé neuf profils d'enquêtés différents, avec des âges et des origines villageoises variés, ainsi que des situations diverses. Ces individus ont partagé leurs histoires de conversion et les défis rencontrés après avoir embrassé leur nouvelle foi, que ce soit au sein de leur famille ou dans la société en général. Ils ont souligné les difficultés

particulières liées au fait que le christianisme est souvent perçu comme un sujet tabou, tant au niveau familial que social.

Chapitre 3

Les conversions dans la région d'Ait Bouaddou

Introduction:

Dans ce chapitre, nous allons aborder l'histoire de l'implantation des communes mixtes dans la région des Ouadhias, ainsi que l'intégration de la commune d'Aït Bouaddou dans ces communes. Cela nous permettra de mieux comprendre comment la colonisation française a mis en place des démarches administratives rigoureuses pour exercer sa domination sur la Kabylie, nous allons plonger dans une analyse approfondie des débuts de l'évangélisation, en mettant particulièrement l'accent sur la région d'Aït Bouaddou. Cette exploration nous permettra de saisir de manière plus nuancée l'histoire de la propagation du christianisme et des conversions dans cette localité spécifique. Nous étudierons les différentes méthodes et stratégies utilisées pour introduire la foi chrétienne, ainsi que les réactions et les implications culturelles chez les habitants de la région. En outre, nous examinerons attentivement l'évolution des pratiques de culte et l'émergence des lieux de culte dans le contexte d'Aït Bouaddou, en mettant en lumière les facteurs sociaux, politiques et religieux qui ont influencé ces transformations.

Ce chapitre est essentiel pour comprendre en profondeur le déroulement des événements depuis l'arrivée du christianisme en Kabylie²¹, en mettant particulièrement l'accent sur la communauté d'Aït Bouaddou. Nous explorerons les différentes étapes de ce processus historique, en examinant les interactions entre les missionnaires chrétiens et la population locale, ainsi que les facteurs socio-culturels et politiques qui ont influencé l'implantation et l'évolution du christianisme dans cette région spécifique. En analysant ces changements, nous pourrons mieux appréhender les transformations survenues au sein de la communauté chrétienne d'Aït Bouaddou, tant sur le plan religieux que sur le plan social et culturel.

1. Aperçu historique sur le projet de création des communes mixte des Ouadhias:

Le découpage administratif et colonial du département de la Grande Kabylie constituait une politique de domination coloniale bien élaborée déployée par les autorités coloniales pour administrer efficacement l'ensemble des unités territoriales en Algérie pendant la période

21 Dahbia ABROUS, *La société des missionnaires d'Afrique à l'épreuve du mythe berbère. Kabylie, Aurès, Mزاب*. op cit., et Karima DIRECHE-SLIMANI, *Chrétiens de Kabylie 1873-1954 ; action missionnaire dans l'Algérie coloniale*, Bouchene, Paris, 2004

coloniale²². Chaque avancée, mutation ou modification²³ faisait l'objet d'une documentation exhaustive au sein de rapports administratifs soigneusement rédigés. Ces rapports étaient ensuite transmis aux responsables de haut niveau, assurant ainsi une communication constante et permettant de résoudre promptement les questions soulevées, dans le cadre d'une gestion administrative méthodique.²⁴

L'impératif d'établir une commune mixte aux Ouadhias émane d'une nécessité cruciale au sein de la Kabylie. La gestion administrative de la région était entravée par des rapports explicatifs signalant les difficultés des autorités à opérer depuis le Fort National, étant donné les problèmes logistiques liés à la distance entre cette base et la région des Ouadhias. Le passage obligé par Tizi-Ouzou prolongeait considérablement le temps nécessaire pour résoudre les problèmes et assurer une gestion administrative efficace²⁵.

La complexité de la création de cette commune mixte résidait notamment dans la détermination des régions à y intégrer. Après de nombreux rapports, la décision fut prise d'inclure les Douar de Beni Bouaddou. Les défis surgirent notamment de l'histoire conflictuelle de la région, telle que la Bataille de Kouriet aux Souk des Ouadhias avec les Beni Bouaddou en 1923, soulignant les enjeux liés à l'arrondissement de Kouriet²⁶.

Les problèmes de limites territoriales constituaient un autre motif pour hâter la création de cette commune mixte. Ainsi, pour résoudre ces problématiques, l'accord final en 1955 a permis le rattachement des Douar de Beni Bouaddou à la nouvelle commune mixte des Ouadhias, tout en les détachant des communes mixtes de Draa El Mizan²⁷. L'introduction d'un sous-secteur aux Ouadhias par les autorités militaires a également été décidée pour renforcer la gestion administrative de la région. Cette démarche détaillée témoigne des

²² - Michelle SELLES- LEFRANC, « Réforme communale et institutions locales en Kabylie pendant la période coloniale : les ambiguïtés des outils méthodologiques d'une politique administrative (1937-1962) », Samia El Mechat (dir), *Les administrations coloniales. Etat de l'historiographie, structures et acteurs*, Bulletin de l'institut d'histoire du temps présent, N° 87, 2007, pp16-29

²³ Alain SAINTE- MARIE, « Communautés rurales et pouvoirs en Grande-Kabylie. Situation précoloniale et mutations de 1857 à 1871 », *Cahiers de la Méditerranée*, hors série n°4, 1980. Communautés rurales et pouvoirs dans les pays méditerranéens (XVIe-XXe siècles). Acte des journées d'études Bendor, 26, 27 et 28 avril 1978. pp. 191-210; doi : <https://doi.org/10.3406/camed.1980.1532>

²⁴ Archives de la wilaya de Tizi-Ouzou, lettres et rapports détaillées sur la nécessité de l'implantation des communes mixtes des Ouadhias, consultées le mois d'Août 2023.

²⁵ Ibid

²⁶ Ibid

²⁷ Voir Karima SELLAMI & Thinihinan RABIA, *Monographie de la commune mixte de Dra El Mizan*, Mémoire de Master anthropologie du patrimoine et de la culture amazighes, UMMTO, juin 2022

multiplés considérations et étapes impliquées dans la mise en place de cette commune mixte essentielle pour résoudre les défis administratifs de la région²⁸.

2. Mouvement évangélique à Ait Bouaddou:

Les missionnaires catholiques ont délibérément choisi le cœur du massif montagneux de Djurdjura comme zone d'évangélisation, sous la supervision attentive de Charles Lavigerie. La motivation sous-jacente à cette sélection réside dans l'objectif de sonder la Kabylie à la recherche de manifestations du christianisme romain au sein des communautés islamisées. Parallèlement, l'intérêt de Lavigerie s'étend à la quête du christianisme ancien, remontant aux ancêtres éloignés de ces populations locales²⁹.

La présence controversée des chrétiens évangéliques dans la région suscite des débats en raison de la prévalence marquée de l'islam et du profond ancrage des coutumes et traditions berbères. Dans ce contexte délicat, la reconnaissance et le respect envers la culture locale et les croyances revêtent une importance cruciale pour établir les bases d'une coexistence pacifique, en tenant compte des sensibilités particulières liées à la diversité culturelle et religieuse de la région.³⁰

Le mouvement évangélique à Ait Bouaddou a commencé selon les témoignages recueillis sur le terrain dès le début des années 1980. Depuis la conversion des premiers jeunes, les chrétiens se trouvent dans une situation complexe en raison des diversités culturelles et religieuses prédominantes dans la région. Cette dynamique souligne les défis inhérents à la coexistence et à l'interaction entre différentes croyances au sein de ce contexte particulier, en dépit des obstacles, les églises évangéliques à Ait Bouaddou, implantées dans les villages Ait Djemaa, Ait Amer, Ait Maalem; ont parfois allié leurs efforts à des actions sociales et caritatives, tout en cherchant à propager leur foi. En ce contexte dit le Pasteur M.R :

« ...parfois nxeddem les activités i warrac, nessehfađ-asen atas leħwayeğ ƣef lmasih, mačči kan i warrac nxeddem même akked imeqranen akka les jeunes...nettemeawan ... »

²⁸Archives de la wilaya de Tizi-Ouzou Idem, op cit.

²⁹ Karima DIRECHE, « Des musulmans convertis en catholicisme dans Algérie coloniale ». *Minorités en méditerranée au XIXème siècle*, 2019. <http://science/hal-03543949>, pp.161-162.

³⁰ Mohand TILMATINE , « La communauté protestante en Kabylie face à la politique religieuse en Algérie: La voix étroite », *NOTE dans: Open Edition Journals*; <http://doi.org/10.4000/cerri.3019>, 2020.

La communauté chrétienne d'Ait Bouaddou a choisi M.R. comme pasteur en raison de son statut, qu'il soit parmi les premiers convertis dans la région. Son rôle principal est de partager son savoir, de diriger les cultes et d'enseigner aux nouveaux convertis. Pour lui, devenir pasteur s'est imposé naturellement du fait de sa position parmi les premiers convertis à Ait Bouaddou. Il ressent la responsabilité de guider les générations futures et les jeunes récemment convertis au christianisme. Au commencement, il était soutenu par une équipe dévouée, mais au fil du temps, seules quatre personnes fidèles sont demeurées à ses côtés. Bien que les lieux de culte ne soient pas initialement disponibles, les fidèles se réunissent dans des espaces privés tels que des maisons ou des endroits adaptés, et parfois même en plein air, comme dans les forêts. Dans ce contexte, M.R. s'exprime :

« ...Nufa-d iman-nay nekni i d les chrétiens imezwura, donc automatiquement d nekni ara d yelhin akked ijdiden-agi, donc mi ara neheder yef lmasih mi ara tkunvertin ijdiden obliger ad tnesyer ad nezzal fell-asen ... »

3. Les conversions:

Durant la période coloniale, les missionnaires ont spécifiquement ciblé une minorité kabyle dans le but de les convertir au christianisme, parfois constituée de personnes défavorisées ou orphelines, en leur procurant des logements et en les nourrissant. Cependant, cette entreprise se heurte à une complexité croissante en raison de la politique religieuse en Algérie.³¹ Même après l'indépendance, le processus de conversion des Kabyles au christianisme se poursuit, avec des individus embrassant cette foi pour diverses raisons personnelles, sociales ou spirituelles. Les missionnaires et les églises persistent dans leurs efforts de prosélytisme, souvent en s'adaptant aux contextes locaux et en utilisant des stratégies culturellement appropriées pour attirer de nouveaux convertis. De plus, des facteurs tels que la mondialisation, les migrations et les rencontres interculturelles contribuent également à ce phénomène en offrant aux Kabyles des opportunités de découvrir et d'adopter de nouvelles croyances religieuses.

Les convertis, conscients de l'impact potentiel sur l'idéologie nationale, font face à des difficultés en raison du manque de préparation du système algérien à intégrer des citoyens chrétiens. L'Église Protestante d'Algérie (EPA) réagit en reconnaissant l'existence du

³¹ Karima DIRECHE, « Des musulmans convertis au catholicisme dans l'Algérie coloniale ». op cit.,

christianisme en Algérie, bien que des hésitations persistent, car les textes algériens ne correspondent pas toujours à la réalité des nouvelles religions.³²

Les entretiens menés sur le terrain à Ait Bouaddou indiquent que les conversions ne sont pas perçues comme un mouvement politique ou social, mais plutôt comme une expérience personnelle, individuelle et spirituelle, dénuée d'influences extérieures. La revendication de la liberté de culte et de l'exercice de la religion émerge d'un besoin personnel et intime d'exprimer sa foi chrétienne. Ces conversions trouvent leur fondement dans la nature ouverte, aimante et tolérante de la religion chrétienne, appelant à la paix. N.K s'exprime :

« ...kecmey déjà le climat-nni yellan dixel d lhağa yessewhamen ad ykecmey yer dinna ad afeđ iman-ik am wakken le monde wayeđmyehmalen akk n waggarsen même nekk ɣas d la première fois mais hsebn-iyi am akken hseben wiyad-nni astiniđ nemyussan ačhal aya... »

4. Lieux de culte:

Conformément à l'ordonnance de 2006, la conversion des musulmans à une autre religion est expressément interdite. En outre, cette ordonnance introduit des mesures strictes, telles que le recensement obligatoire des lieux de culte (article 5) et un contrôle rigoureux sur la création, l'agrément et le fonctionnement des associations à caractère religieux (article 6).³³

Cependant, en 2012, une nouvelle loi relative aux associations a contraint les églises à recommencer leurs démarches. Cette loi accorde aux autorités le pouvoir de refuser immédiatement l'inscription d'une association allant à l'encontre des valeurs nationales (article 2). Cette législation souligne la politique rigoureuse de l'État algérien en matière de liberté religieuse et de conversion, mettant en lumière un cadre juridique contraignant pour les activités religieuses et associatives.³⁴

³² Ordonnance n° 06-03 du 28 février 2006 fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulmans

³³ Ibid

³⁴ Van Den Bossche THIBAUT op cit. ;

Une série de fermetures d'églises en Algérie a été observée, totalisant 49 églises fermées entre 2019 et 2022. Ces fermetures font partie d'un contexte où la législation restrictive en matière religieuse, telle que l'ordonnance de 2006, a été mise en application de manière stricte. Les autorités algériennes ont pris des mesures pour contrôler et surveiller de près les activités des institutions religieuses, ce qui a conduit à la fermeture de plusieurs églises au cours de cette période. Cette situation reflète la tension entre les politiques de l'État en matière de liberté religieuse et les pratiques religieuses locales.³⁵

Dans la localité d'Ait Bouaddou, les chrétiens ont entrepris la construction d'un lieu de culte en 2015 à Ait Djemaa. L'impulsion majeure de ce projet émane du Pasteur M.R, qui a généreusement offert son terrain pour l'érection de l'église. Les fonds nécessaires à la réalisation de cette entreprise ont été collectés par d'autres fidèles chrétiens, qui ont contribué financièrement au projet par le biais de cotisations.

Cependant, la dynamique de ce lieu de culte a connu une interruption notable en raison des circonstances liées à la pandémie de COVID-19. Pendant cette période, le propriétaire lui-même a pris la décision de fermer l'église, invoquant des préoccupations liées à la sécurité. Depuis lors, le lieu n'a pas été rouvert, reflétant une tendance observée dans de nombreuses églises de la région. Actuellement, 43 des 47 églises relevant de l'EPA sont dans l'incapacité de se rassembler en raison des restrictions sanitaires³⁶. Face à cette réalité, la majorité des chrétiens ont opté pour des rassemblements dans des maisons, cherchant ainsi à assurer leur protection tout en maintenant leur pratique religieuse. M.R exprime sur ce sujet :

« ...l'Eglise n lmasih akk...nekkini fkiy-d akal nebnat s les cotisations n l'église, bien sûr atmaten-nay eawnen-ay... nekni mi ara ixeddem yiwen 10% de son salaire ad tni-d-yefk yer l'Église d (ACUR)³⁷ plus dayen tilit akka lewɛadi anda ad nefk akk akka idrimen (...) l'Église tella seg asmi nekuverti nettnejmie deg ixxamen deg lexlawi ...mais tagi inebna akka... amekkan-agi en 2015, décembre (...) taki teydaq seg le Covid, mačči les autorités iyttiyelqen l'État ...d'acu needda deg cree, le maire yatakiyan-ay yer cree après iyelban-ay, donc yiwet tikelt nyelbit-id après iɛawed yerza cree yelben-ay-d... »

³⁵ Van Den Bossche THIBAUT op cit.

³⁶ -Ibid.

³⁷ Cotisation des chrétiens pour l'église

Les chrétiens kabyles d'Ait Bouaddou ont été confrontés à une série de défis dans l'exercice de leur foi. Au commencement, leur principal obstacle était de trouver un lieu de culte sûr et adapté à leurs pratiques religieuses. Grâce à leurs contributions financières, ils ont pu ériger un lieu de culte en 2015, mais auparavant, leurs réunions se tenaient souvent dans des maisons et des endroits discrets où chacun était invité à participer. Cependant, une fois l'église d'Ait Bouaddou construite, ils ont été confrontés à des difficultés juridiques. Un responsable local a intenté un procès pour fermer l'église et interdire les rassemblements religieux. Malgré cette opposition, ils ont persisté et ont finalement remporté l'affaire après l'avoir portée devant les autorités compétentes. En parallèle, ils ont dû faire face à l'hostilité de la communauté locale, qui les a souvent regardés avec méfiance et les a parfois traités comme des criminels. Le village voisin d'Ait Amer est également devenu un centre d'attention en raison du nombre croissant de conversions au christianisme. Malgré la notoriété de leur église protestante, ils ont également été confrontés à des pressions similaires et ont finalement dû fermer leurs portes. La plupart des personnes interrogées étaient des hommes âgés qui avaient été témoins des premiers efforts d'évangélisation à Ait Bouaddou et qui avaient eux-mêmes été victimes de persécutions sociales. Ces témoins jouent un rôle crucial dans le soutien et l'orientation des nouveaux convertis, tout en aidant à tracer l'histoire de l'évangélisation dans la région.

5. Les formes d'organisation et pratiques de conversions:

A. Formes présentielles:

La fermeture des églises et des lieux de culte chrétiens en Algérie a restreint notre accès à une observation complète des pratiques et de l'organisation de l'église en Kabylie. En réponse à cette limitation, nous avons choisi de nous entretenir avec le Pasteur M.R, cherchant ainsi à obtenir des informations détaillées sur ces aspects. Il a répondu de manière exhaustive à toutes les questions que nous lui avons posées concernant le sujet.

Il ressort de ces échanges que les convertis d'Ait Bouaddou organisent leurs rassemblements dans les maisons de membres de la communauté chrétienne. Ces rencontres se matérialisent lorsque l'un d'entre eux décide d'inviter ses frères pour pratiquer leur religion ensemble. Cette

approche, due à la fermeture des lieux de culte officiels, démontre une adaptation pragmatique des pratiquants pour maintenir leur vie spirituelle au sein de leur communauté locale, comme l'exprime M.R :

« ...tura aminiy mkul yiwen melmi ad yili libre, nekni aqlay akka libre donc on peut décider akka azekka ad nemlil une famille, azekka-ina dayen akken nniḍen, wiyaḍ ça dépend parce que d ixeddamen... »

La sélection préalable de la thématique lors des rassemblements revêt une importance cruciale, que ce soit pour des séances de prière, des cultes ou des études. Lors des réunions de prière, les convertis profitent de ces moments pour s'adonner à des prières ciblées. Ils intercèdent en faveur des malades, des personnes possédées par des esprits, et pour répondre aux besoins de ceux qui sont dans le besoin. Ces prières s'étendent également à la supplication en faveur du pays, aspirant à la paix et à la stabilité. Cette approche détaillée souligne l'engagement spirituel des participants envers des préoccupations diverses, reflétant ainsi une dimension sociale et altruiste au sein de la communauté, M.R s'exprime et dit :

« ...ttilit les réunions n tẓallit, par exemple kem akka ad tiliḍ thelkeḍ ad nezzal ad nessuter deg Sidi rebbi ad yerfed problème-nni, ...nettẓalla yef tmurt-nay, nettẓalla yef lhukuma-nay deg la bible yenna-ak ẓallet yef wid iknihekmen baci ad taychem deg lehna ... »

Les rassemblements dédiés au culte sont des occasions spéciales au cours desquelles les convertis se réunissent pour recevoir un enseignement spirituel du Pasteur. Ces moments sont caractérisés par le partage du savoir religieux, où le Pasteur transmet des enseignements bibliques et des principes spirituels à l'ensemble de la communauté. Ces réunions ne se limitent pas à un simple enseignement, mais intègrent également un temps de prière collective. Les participants unissent leurs voix dans la prière, créant ainsi un environnement spirituel riche et engageant. Cette combinaison de culte et d'enseignement renforce la connexion spirituelle entre les membres de la communauté chrétienne, créant un espace où la foi est partagée et approfondie collectivement, dit M.R :

«...yella dayen le culte. Le culte ad nemlil généralement, am ṣṣalat lḡumuea, ad-assen akelli ...ad nesēddi les moments leḥmadi ad neḥmed rebbi, ad yili akka un pasteur ad yepartajin akka un message

cyel n lxeṭba-nni lǧumuea, ad yesyer lhaǧa yaenan la Bible, en même temps dayen taswiet n tzallit ad nezzal akk s jmiε... »

Parfois, des rassemblements d'études sont organisés, ciblant aussi bien les adultes que les enfants, dans le but de leur professer les enseignements bibliques. Ces sessions éducatives visent à approfondir la compréhension des participants sur ce qui est écrit dans la Bible. Pour les adultes, cela peut impliquer des analyses plus approfondies des textes sacrés, tandis que pour les enfants, l'accent est mis sur l'apprentissage des principes fondamentaux de la foi chrétienne de manière adaptée à leur niveau. Ces rassemblements d'études créent ainsi des opportunités pour l'éducation religieuse au sein de la communauté, favorisant la transmission des connaissances spirituelles à différentes tranches d'âge, comme l'exprime M.R :

« ...llant dayen les réunions d'études anga ara d-neddem la Bible ad nyer anzer acu ad-qqar la Bible ... »

B. Formes virtuelles:

Pendant la période de la pandémie de Covid-19, plus précisément après la fermeture de toutes les églises, une solution novatrice a émergé pour faciliter la pratique religieuse : l'avènement et le développement des "églises virtuelles". Ces dernières consistent en des rassemblements de fidèles chrétiens sur des applications et des plateformes en ligne, offrant la possibilité à chaque individu de participer en partageant simplement le lien de la réunion.

Ces rencontres virtuelles ne se limitent pas seulement à un niveau local, mais s'étendent à l'échelle régionale, nationale, voire internationale. Elles constituent des espaces où les croyants peuvent se réunir, échanger et partager leur foi. Cette approche permet non seulement de maintenir les liens spirituels au cours d'une période de distanciation physique, mais également de favoriser la création de nouvelles relations entre les participants, contribuant ainsi à renforcer la communauté chrétienne dans un contexte virtuel.

Les applications employées incluent Zoom et Google Meet. De notre part, nous avons pu participer à plusieurs réunions sur la plate-forme Zoom. Cependant, nous constatons que nous ne recevons le lien d'invitation qu'après un délai significatif depuis le début de la réunion, mais nous y participons jusqu'à ce que l'hôte mette fin à la session. Nous observons aussi que certains participants avec qui nous avons une connaissance préalable, ils préfèrent

de rester silencieux et de ne pas interagir activement comme le font les autres participants, probablement par souci de confidentialité ou de discrétion quant à leur présence ou à leurs actions aux sein de la réunion.

Au sein de ces réunions hebdomadaires, un planning spécifique est établi pour chaque journée de la semaine, consacrant chaque session à des activités distinctes telles que les témoignages, l'enseignement, la prédication et l'insertion. Chaque assemblée débute par un moment de louanges dédié à Dieu, et lors de cette journée dévolue aux témoignages, N.K interprète un chant en kabyle :

Sidna ɛisa d agellid-iw

(Imnayen n talwit cdk-77)

Tasetna: Sidna ɛisa d agellid-iw

Yezdeɣ ireşşa s sseḥ deg wul-iw

D kečč i d amsellek

Amsellek n ddunit

S idammen-ik yuzzlen

I y-d-tewwiɖ talwit

D kečč i d tafat

D kečč i d tudert

Ad neḥmed isem-ik

Şşbeḥ tameddit

Tusiɖ-d ɣeryur-nay

Tefkiɖ iman-ik

D asfel fell-anay

Imi ḥnin wul-ik

Leḥmala-k meqqret

Ulac lemtel-ik

Leɛɖima-inek

Yettubarek yisem-ik

Au cours de ces réunions, de nombreux convertis d'Ait Bouaddou partagent leurs expériences personnelles en lien avec le mariage, thème central de la réunion. Chacun s'exprime en

fournissant ses avis et conseils, basés tant sur sa propre expérience que sur celle de ses proches, dans le but d'offrir des conseils utiles aux autres participants.

À la clôture de chaque réunion, une séance de questions-réponses est initiée, où les convertis interrogent les pasteurs. Les questions peuvent aborder des passages bibliques spécifiques ou concerner des situations rencontrées dans la vie quotidienne. Certains convertis sollicitent également des prières, cherchant la bénédiction divine pour réussir dans divers aspects de leur vie et demandant la protection contre les influences néfastes des esprits malveillants.

Il semble que lors de notre participation à la Réunion de l'enseignement, les membres présents provenaient de diverses régions de la Kabylie. Le Pasteur a choisi un passage biblique pour l'analyser avec les convertis. Il a dirigé son prêche vers un phénomène social contemporain en soulignant la façon dont la Bible aborde ce sujet différemment de l'interprétation générale. Plus précisément, il a centré son enseignement sur le thème du chant, argumentant que son but ultime devrait être la louange à Dieu, contrairement aux diverses interprétations actuelles. Le Pasteur a insisté sur la nécessité de comprendre le contexte biblique du chant, soulignant que cet acte devrait être dédié exclusivement à des louanges divines. La séance s'est conclue par des prières et des chants de louange en kabyle, en arabe et en français, renforçant ainsi l'importance de cette pratique dans le cadre spirituel.

Au cours d'une réunion subséquente qui s'est déroulée un dimanche à midi, le pasteur a convié deux citoyens français à partager leurs expériences avec les convertis présents. L'un d'eux a partagé un récit poignant de son échange avec un chauffeur de taxi musulman. Cette rencontre a mis en lumière les similitudes entre les deux religions, engendrant une discussion approfondie qui a profondément touché l'assemblée et a transformé la perception de l'orateur envers la communauté musulmane.

Par la suite, Enzo, le pasteur français, a pris la parole pour délivrer un enseignement portant sur un passage biblique détaillant l'existence d'Israël et son éparpillement à travers le monde. Pour faciliter la compréhension des non-francophones présents, un hôte de la réunion a procédé à une traduction scrupuleuse et précise en kabyle, rendant ainsi l'enseignement accessible à tous.

À la clôture de la séance, Enzo a généreusement offert de prier individuellement pour ceux qui en ressentaient le besoin. Sans surprise, de nombreux convertis ont sollicité ces prières, ajoutant une touche de louanges et d'unité à la conclusion de cette réunion enrichissante.

Les structures d'organisation, qu'elles soient en présentielles ou virtuelles, se ressemblent. On a essentiellement adapté le modèle de l'église dans le monde virtuel, permettant à chacun, de participer depuis chez soi, ce qui est pratique pour ceux qui ne peuvent pas se rendre physiquement à l'église, comme dans le cas de N.K, dont le frère s'oppose à sa conversion chrétienne depuis des années.

Conclusion:

Depuis l'introduction du christianisme en Kabylie, les chrétiens des Ait Bouaddou ont été confrontés à des périodes de persécution, atteignant un point où ils ont été privés de tout lieu de culte dédié à leur religion. Face à cette situation, la communauté chrétienne cherche activement à développer un lieu de rassemblement qui puisse servir de point central pour leurs pratiques religieuses et favoriser la cohésion au sein de leur groupe. Cette privation des lieux de culte et donc des pratiques religieuses vont engendrer en conséquence le fait de l'exil et de l'émigration, c'est le cas des convertis des villages d'Ait Bouaddou.

Chapitre 4

Projet de l'émigration des convertis des Ait Bouaddou

Introduction:

L'émigration est un phénomène social qui a touché la région de Kabylie à travers plusieurs générations³⁸. Ce phénomène a été étudié par de nombreux chercheurs, dont Abdelmalek Sayad, qui a identifié trois périodes distinctes d'émigration depuis l'époque coloniale³⁹. Il est important de noter que l'émigration a eu des conséquences tant sur les sociétés d'origine que sur les sociétés d'accueil, notamment en Europe, où, dans les années 1990, 7,3 % de la population algérienne vivait et travaillait depuis plusieurs années⁴⁰. « *On sait que l'émigration temporaire, et en particulier le colportage, était en Kabylie une activité économique ancienne et indispensable à la survie de la région : une activité tellement vitale qu'elle avait servi de moyen de pression efficace, aussi bien aux Turcs qu'aux Français, pour venir à bout de la résistance kabyle.* »⁴¹

Les raisons de l'émigration ont évolué au fil du temps, traversant différentes périodes qui ont entraîné des changements sociaux significatifs en Kabylie⁴². Initialement motivée par des missions particulières, l'émigration a évolué vers la perte de contrôle sur ce mouvement, se transformant en émigration de familles entières⁴³. De nos jours, l'émigration est perçue comme un succès par les jeunes migrants, devenant un objectif visant à améliorer leur statut social. Les raisons de l'émigration incluent la recherche de sécurité, l'asile face aux conflits, l'emploi et les opportunités d'études. Il est également important de noter que l'émigration motivée par des raisons religieuses, notamment le christianisme, a gagné en importance⁴⁴.

³⁸ Nous citons quelques travaux qui se sont penchés sur ce phénomène de société : Karima DIRECGE – SLIMANI i, *Histoire de l'émigration kabyle au XXe siècle : réalités culturelles et politique et réappropriations identitaires*, L'Harmattan, Paris, 1997.; Abdelmalek SAYAD, *La Double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, préface de Pierre Bourdieu, Seuil, Paris, 1999, ; Mohand KHELLIL , *L'Exil kabyle : essai d'analyse du vécu des migrants*, L'Harmattan, Paris, 1980 ; Kamal CHACHOUA (dir), *L'Émigration algérienne en France : un cas exemplaire, Actes du colloque en hommage à Abdelmalek Sayad (1935-1998)*, , Travaux de CNRPAH, Nouvelle série N° 14, CNRPAH Ahmed ALLICHE , *Approche anthropologique de l'absence : le cas de l'émigration du village Maraghna (Illoulen Oumalou)*, Mémoire de magistère, Civilisation amazighe, UMMTO, 2018

³⁹ Abdelmalek Sayad, « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », op cit.

⁴⁰ Mostafa KHAROUFI, « Les effets de l'émigration sur les sociétés de départ au Maghreb: nouvelles données, nouvelles approches » *Revue de l'institut de recherche sur le Maghreb contemporain*(IRMC Maghreb) N°16, Mars 1994,

⁴¹ Dehbia ABROUS, *La Société des Missionnaires d'Afrique à l'épreuve du mythe berbère - Kabylie-Aurès-Mزاب*, op cit., p. 24

⁴² Mohand KHELLIL , op cit.,

⁴³ Voir Abdelmalek SAYAD « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », op cit.

⁴⁴ Le récit de Fadhma N'ATH MANSOUR AMROUCHE sur l'émigration de sa famille est très significatif voir Fadhma N'ATH MANSOUR AMROUCHE , *Histoire de ma vie*, La Découverte, Paris, 1965

La Kabylie est soulignée comme étant « laïque » dans son système juridique⁴⁵, ce qui a suscité l'intérêt de diverses confréries religieuses et missionnaires chrétiens, notamment les Pères Blancs, qui cherchaient à assimiler et convertir la population algérienne⁴⁶. Cependant, ils n'ont pas été bien accueillis en Kabylie en raison de leur arrivée avec des "roumi" (étrangers), ce qui a créé une division entre eux et la population locale⁴⁷. Le phénomène de conversion qu'a connu la Kabylie ces dernières années, a engendré une adhésion importante des jeunes, garçon et fille⁴⁸. Parmi ces derniers, se trouvent ceux qui sont contraints de quitter le pays et d'émigrer, et ce, en raison du manque de liberté religieuse en Algérie, notamment durant ces dernières années⁴⁹. Ils se sont sentis marginalisés et discriminés, cherchant des pays où s'exerce plus de liberté confessionnelle. Cela a entraîné une augmentation du nombre de jeunes chrétiens migrants ou désirant quitter l'Algérie.

Dans ce chapitre, nous plongerons dans le processus par lequel l'idée d'émigration a pris forme chez ces convertis, en explorant leurs expériences personnelles et les récits de persécution qu'ils ont vécus. Nous analyserons en détail les divers moyens et méthodes qu'ils ont mobilisés pour concrétiser ce projet d'émigration. De plus, nous aborderons les événements récents qui ont poussé la majorité d'entre eux à quitter leur lieu d'origine, notamment le manque de liberté religieuse et la fermeture de lieux de culte. L'objectif principal de ce chapitre est de scruter l'actualité et de comprendre en profondeur les raisons qui motivent l'émigration, tout en examinant de près la séquence d'idées qui sous-tend ce processus.

1. Idée du projet chez les convertis:

Certaines personnes choisissent d'émigrer en raison d'expériences personnelles profondément marquantes, que ce soit au sein de leur famille ou dans le cadre social. Un témoignage particulièrement poignant est celui de M.T, dont la décision de partir repose sur un sacrifice personnel immense lié à sa foi et ses croyances.

⁴⁵ Sur cette question voir ce qu'a rapporté les études ethnologiques coloniales dont l'ouvrage de Adolphe Hanoteau et Aristide Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, éditions Challamel, Paris, 1893, (3vol).

⁴⁶ Karima DIIRICHE-SLIMANI, *Chrétiens de Kabylie, 1873-1954: Une action missionnaire dans l'Algérie coloniale*, Bouchène, Paris, 2004, 153p.

⁴⁷ Voir à ce propos ce que raconte Fadhma N'Ath Mensour Amrouche dans son récit de vie, Fadhma Fadhma N'ATH MANSOUR AMROUCH, op cit

⁴⁸ Quelques travaux l'attestent dont nous citons essentiellement : Samia SAHARI, op cit.

⁴⁹ Mohand TILMATINE, « La communauté protestante en Kabylie face à la politique religieuse en Algérie : la voie étroite ? », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires* [En ligne], 2020 ; 22 mis en ligne le 08 juin 2020, consulté le 8 décembre 2021. URL: <http://journals.openedition.org/cerri/3019> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cerri.3019>

M.T a été confronté à une situation extrêmement difficile lorsque son propre père a menacé de le tuer à cause de sa conversion au christianisme. Malgré la terreur ressentie face à cette menace, M.T a fait le choix courageux de rester fidèle à sa foi, être chassé de chez lui par son propre père, l'obligeant à trouver refuge chez des personnes bienveillantes qui l'ont accueilli pendant plus d'un an.

Dans de nombreuses sociétés, le christianisme demeure un sujet tabou et les convertis peuvent être soumis à des persécutions, souvent initiées par leur propre famille. Malgré ces pressions sociales et familiales, M.T a décidé de rester dans son environnement, déterminé à défendre sa foi et ses convictions. Son histoire met en lumière le conflit intérieur et les difficultés auxquelles sont confrontées de nombreuses personnes qui choisissent de rester fidèles à leurs convictions religieuses, même au prix de l'ostracisme familial et social. Il témoigne à ce propos :

« ...yer l'Eglise ttruhuy s tufra n baba, ur yezri ara belli umney s lmasih....qqaray, uyaley tissiney ttruhuy hedrey yid-sen s tufra n baba, s tufra n yemma, d'ailleurs wletma d nek ad m- as- yeqqaren i baba ur-d-as-teemid ara ad truḥ axaṭar d tamasihit, ad tekatay ula tiyita, umbaed yiwḍ-ed wass d nuba-inu uyaley ad tefrey ula d nek yef baba (rire...soupire), asmi yezra yessufyi-iyi seg uxxam, yedm-ed yuri ajenwi yebya ad iyi-ney....asmi yesla tikelt tamezwarut ur yettaḡ ara ad ḍewrey aked imasihiyen...kra leyamat kan isawli-iyi-d nekini, yemma, atmaten-iw ijemeiten-id akkeli, yennay-ak i tura ad textireḍ lmasih ney ad textireḍ imawlan-ik, yenna-ak mi yehway-ak sker, sew lkif, fy-ed d avoyou, xdem ayen ik-yehwan taxer-ik ḥaca i ubrid aki lmasih-agi...nniy-as aqlak ḥemlay-k, ḥemley yemma, amaena d lmasih id ṣṣah, d netta id baba n ṣṣah, ur yettaḡa ara....iruh yer tkuzint yedem-d ajenwi, yiweḍ-d yuri ad-yi-d-ihedder. Nekk liy sportif, yeshel fell-i ad-as xedmey akka (me montrer une technique de décence avec ses mains)maena yella wacu iyi-d-yeqqaren s daxel amek ad tewteḍ baba-k, nekk d amasihi yernu ad wtay baba ney ad tregmey ?Arriy ifassen-iw akka s daxel n tyeggaṭ, akken yas byiy ad tewtey ur d-tekessen ara ifassen-iw....qqimey ad i-y-id-hedder yenna-ak i tura ad textireḍ, niy-as lmasih ur d-as tixirey ara ...ideger

ajenwi-nni iffey yer berra ...yuyal-d yenna-id ihi puisque akka ad nyay iman-iw, ad ideger iman-is seg la dalle, defrey-t tfeyt-id nniy-as ineY tezriđ hemley-k maena d wagi i d abrid idibeggen bab igenwan »

Il semble que N.K. adopte une perspective spirituelle sur le phénomène de l'émigration, croyant fermement que si Dieu ne souhaite pas qu'une personne parte, elle ne devrait pas le faire, car Dieu a une raison pour cela. Selon elle, il est essentiel de demander conseil à Dieu avant de prendre la décision de partir et de solliciter sa guidance. N.K. exprime le désir de partir, comme beaucoup d'Algériens qui cherchent un meilleur avenir ailleurs, mais elle insiste sur l'importance de consulter Dieu avant de prendre une telle décision.

N.K. a grandi dans un environnement familial conservateur où les femmes ont peu de voix et ne sont pas considérées. En tant que chrétienne, elle fait face à une pression particulière de la part de sa famille, notamment de son frère, qui s'oppose fermement à son désir d'émigrer. Son frère lui interdit même de se réunir avec d'autres chrétiens du village et l'empêche d'aller à l'église pour pratiquer sa foi.

Pour N.K., l'émigration ne représente pas seulement l'opportunité de construire une vie meilleure, mais aussi la possibilité de trouver la liberté qu'elle n'a pas dans son environnement actuel. Son désir de partir est motivé non seulement par des aspirations matérielles, mais aussi par le besoin de pratiquer sa foi en toute liberté, ce qui révèle une profonde conviction religieuse et une confiance en la volonté divine. Elle exprime :

« Autant que jeune fille deg tmurt-a ulac l'avenir, ulac asirem désespoir, même les rêves nexda, autant que citoyenne algérienne je rêve de partir et vivre ma vie ailleurs...win ara yissinen vraiment sidi rebbi ney win ara yilin, cyel isea une vraie relation aked sidi rebbi, mači d dnub ad ruhey ad riskiy ur tcawarey ara sidi rebbi, ad ruhey teyli-id l'occasion par exemple ad nini ixedeb-iyi-d yiwen d immigré(siffler) ad ruhey, ad profitiy axațar d l'occasion, mači d dnub, mais mi yella ruhey ur caweray ara sidi rebbi, ayen akk ad yeđrun dinna mačči d sidi rebbi iyi-t-id-fkan dayen akken zerēey ara d megrey. Mi yella ur d-ldi ara tiwwura yezra acu ara yeđrun yer zdat, rebbi yezra ayen akken ur nezri ara nekni, donc mi yella iyleq-

ak-d tawwurt, logiquement tawwurt-nni ur teşliḥ ara i tudert-ik, mi yella ur d-ak-yeḡi ara ad tefḢeḡ iwala belli ad tessufriḡ, iwala belli ur tettriyussiḡ ara, iwala belli ahat tawefḡa-nni ur ar tefḢeḡ ad ak tessufey yer la débauche. Donc, mi ara tcewreḡ sidi rebbi mi yella deg leby-is ad truḡeḡ, ahan d netta ara ad-ak-d-isehlen lecyal, netta ara ad-ak-ildin tiwwura... »

2. Motivation de projet d'émigration:

D'après les témoignages recueillis sur le terrain, il apparaît que les convertis des villages des Ait Bouaddou font face à une restriction significative de leur liberté de pratiquer leur foi religieuse. Dans certains cas, ils se retrouvent marginalisés et victimes de discrimination. Pour certains, la seule solution pour préserver leur foi et retrouver leur identité spirituelle semble être de quitter leur lieu de naissance et leur payer afin de jouir d'une liberté religieuse. Un exemple illustrant cette situation a été soumis par T.M., qui a évoqué le cas d'un citoyen qui a perdu son emploi après avoir été accusé de pratiquer le culte pendant ses heures de travail et d'avoir prêché à des élèves du primaire. Malgré des années de lutte pour se défendre, ses efforts ont été vains et il a finalement été contraint de quitter son emploi. Les membres de la communauté chrétienne de son village ont rassemblé des fonds pour l'aider à surmonter cette épreuve en attendant qu'il règle ses affaires et retrouve la stabilité.

Lorsqu'il a eu l'opportunité de quitter le pays avec sa femme pour rejoindre leur fille aux États-Unis, il n'a pas hésité. Son départ visait à retrouver une vie semblable à celle qu'il avait autrefois, tout en évitant tout développement négatif dans ses affaires et en se préservant de toute éventualité de finir en prison, étant donné que les circonstances ne lui étaient pas favorables dans son pays d'origine.

« ...nemεawan nxedem-as un salaire de 3 millions par mois, almi d asmi id-as-yeldi rebbi tawwurt iruḡ yer l'étranger... ur yelli ara bien almi d asmi iruḡ, à chaque fois sawlen-as-d la gendarmerie, donc yugad nekni évidemment neawen-it ayen umi nezmer... »

Un des citoyens du village, bénéficiant d'un statut social élevé, a exercé une influence considérable sur plusieurs autres habitants en les dissuadant de fréquenter ou de parler à cet individu. En conséquence, celui-ci a été sévèrement ostracisé et isolé dans le village,

subissant un traitement injuste de la part de ses habitants. T.M rajoute en parlant de lui-même :

« ...nekk asmi umney fyey seg uxxam, sɛdday-d mačči d yiwwas ney umayen ...d-iseggasen, lliy ar yiwen seg atmaten-ney...ula deg taddart ad aytæzalen ur ddukulen ara yid-ney,...K.T, llan wid-ak ad tittæbbiden, iheder deg taddart yeqqar-asen ur teddut ara yid-s, ad qqimey deg l'arrêt, fourgon vide ulac win ara yeddun yidi... arnu ar tura mazal akka la situation deg taddart, ad aytæzalen... »

T.M. ajoute qu'il a fait part de situations critiques et stressantes auxquelles il a été confrontées, que ce soit de la part de sa famille, de la société en général, ou même des forces de l'ordre qui le soumettent régulièrement à des interrogatoires. De plus, il souligne que les lieux de rassemblement religieux, tels que les églises et autres endroits dédiés à leurs cultes, sont régulièrement fermés.

« ...La police à chaque fois ad-ay-d-ssawalen ad-ay-d-sseqsin, izmer même azekka-nni ad-ak-d-ssawlen ad-tşubbeđ ad-ak-d-sseqsin les mêmes questions (...) les églises yleq-ney seg 2008, yleq-ney local (association) tura ad nxeddem deg ixxamen kul merra anwa ad-ay-yeldin axxam-is... lyaci ssawalen i la police, ad walin kan 4 medden mlalen ad siwlen atan mlalen, xedmen, arran... »

T.M. a été victime de multiples événements douloureux, affirmant que c'était une autre personne dans la situation, il aurait immédiatement quitté son environnement sans se retourner. Il a enduré non seulement le mauvais traitement de ses voisins et des habitants du village, mais aussi celui de sa propre famille. Ces épreuves incessantes pourraient le pousser à envisager sérieusement de quitter le pays.

S.T nous a également fait part de témoignages de personnes qu'il connaît, ayant enduré des épreuves peut-être encore plus difficiles sur le terrain, les motivant à partir après avoir fait face à la persécution et à la pression de toutes parts. Ainsi, l'émigration s'est avérée être la seule solution pour retrouver leur propre liberté.

Une connaissance de S.T est constamment contactée par la police pour des interrogatoires répétitifs, souvent sans explication claire et parfois même détenue sans raison apparente.

Cette personne travaille dans l'église. Selon S.T, dans une situation similaire, demander l'asile religieux pourrait être une option pour retrouver sa liberté et sa vie. Il exprime :

« ...zer belli lan wid, cyel ad aten-persekutin ad as sendessawal la police, sliy yef yiwen akken d aqbayli, sliy fell-as cyel, kidnapint complètement ney ur zri-y acu iwiint açal quelques jours, arnu isea la famille, isea arraw-is, arrant-id umba3d ad tettabaε la justice, ayen akk ayxeddem...parce que ixeddem yer l'Église ...ayen zriy nekkini am winna tura yezmer ad yexdem l'asile religieux ...parce que ur yezmir ara ad exercer la foi-ines normal même si deg lqanun yella huriyat lmuetaqadat mais d lekdeb, cyel tabaεen, ça n'existe pas, yas akka yella deg la constitution mais ur tettebiqen ara ...mi yella ça t'arrive la même chose t'as pas le choix oblige ad tseyyiđ amek ara treweleđ, amek ara tefyeđ... »

Il semble que Dj.T ait également traversé une période difficile où il a failli perdre sa petite famille et a été interdit de la voir pendant un certain temps. Cela peut être une expérience très difficile à vivre.

Après avoir révélé sa conversion, la famille de son épouse l'a ostracisé, l'expulsant de leur domicile sans même lui permettre d'emmener sa femme et leurs enfants avec lui. Cette situation déchirante a perduré pendant des mois, durant lesquels sa femme a finalement décidé de le rejoindre avec leurs enfants, se sentant maltraitée et isolée chez elle. Bien qu'elle ne soit ni divorcée ni célibataire, sa position était confuse et incomprise. Dj.T a dû affronter les regards accusateurs de la société, les commérages incessants des voisins et la désapprobation de sa propre famille face à sa conversion soudaine et choquante pour tous. Sa belle-famille lui a interdit tout contact avec sa femme et ses enfants, en particulier son plus jeune fils à l'époque, qui désespérait de voir son père mais était constamment écarté par ses oncles. Ce n'est qu'après de longs mois de lutte et de tensions familiales que Dj.T a pu enfin prendre son fils dans ses bras, après une confrontation émouvante avec sa belle-famille. Dans ce cas exprime Dj.T :

«...llyi zedyey yer idulan-iw, slan belli umney, yiwen n εemmi yessawel-as i uđeggal-iw yer fransa yenna-as aql-ak Dj. yumen, nniy-as nek byiy ad-d-siwley nekini mačči d kenwi ad-as-yinin...sawley-as

yenna-id kečini tu es mort pour moi, je te connais pas ... asmi id-yusa derqen-iyi c'était le 21 juin 1998, ad keqqaren effey à 23h,... imawlan-iw derqen-iyi atas aya, lliy yer jida ruhay-d yer idulan-iw makken yella rebrab nana d temyert llant wehdeset irgazen-nsent deg fransa illan donc ad-as- neksey lwehc ...mi idrezen akken ruhay-d wehdi maena tameftut-iw d warraw-iw mazal-iten, ugin-iyi ad tni-d-awiyiyad-iyi lhal yiwwas G.mmi amectuħ ad yessawel a baba, ur ssemmeden ara ad iruħ, nniy-as ad serhem ad iruħ ney ad nerzey tawwurt-agi antali dasawen, j'étais agressif, c'est plus fort que moi...H.yuggad ixedmey yiw-id lmus, imi iwala j'insiste serrehna-as-d ad iruħ yur-i... »

Malgré les difficultés rencontrées, Dj.T aurait eu la possibilité de quitter son entourage avec sa famille pour s'installer dans un endroit où personne ne les connaissait, afin de vivre en paix. Cependant, il a fait le choix courageux de rester dans le village et de lutter contre les obstacles jusqu'à ce que finalement, après de nombreuses épreuves, sa famille et lui parviennent à se réconcilier.

Il est important de souligner que le phénomène migratoire en Algérie ne se limite pas aux convertis chrétiens, et il existe depuis longtemps. Cette migration concerne diverses communautés et est un sujet complexe qui mérite une approche nuancée. En ce contexte M.T dit :

« ...pas parce que nekk chrétien ad ruhey ad fyey tamurt, m kul yiwen amek, nekk aqli qqimey ad herbay yef lmasih axatar d wagi i d-abrid n şşah... »

Dj.T rajoute :

« i wakken ad ruhey ad imigriy, non pas du tout, ad amdiniy ayyer, Parce que, luley-d dagi... l'émigration par exemple, byiy ad ruhey ad xedmey le voyage le tour du monde, c'est un plaisir tu vas découvrir, mais mačči imi umney s lmasih ibiyiy ad ruhey...pour les problèmes atas ay tpusin akka axatar déjà atas les responsables iruhen... quelqu'un de chez nous atan yella dagi s uxeddim-is après iruħ, iħus iman-is deg l'insécurité iruħ, yufa tisensert yer lmarikan iruħ... lan

*wiyaḍ aka ḍerqenten deg uxeddim donc automatiquement ad iruḥ aḥas
isney aka wa atan deg la suisse wayeḍ deg franṣa (...)*

*tura yelqen akk les églises, ad ak-ininn xedmed lekwayeḍ aya d uya
ar deqqal ulac, yernu attafem iheḍram-d R. Twalaḍ tura amek, ad as-
nini inted amek ara ad nexdem iwakken ad nili légal mi ulac int-ed ur
tettalasem ara an nemuqel amek ara nexdem s tufra ney ad nerwel...
donc umbaḍ yelqen l'Église mara tagi mara tagi et ainsi de suite »*

.... ».

Dj.T et M.T ont exprimé leur impossibilité de quitter leur pays en raison des persécutions qu'ils subissent. Ils ont affirmé leur résolution de demeurer sur place jusqu'à la fin malgré les défis rencontrés, malgré certains individus puissent choisir de quitter le pays, mais Dj.T et M.T ont clairement indiqué qu'ils ne sont pas parmi eux.

Dj.T a également évoqué les difficultés rencontrées pour obtenir un lieu de culte.

*« nnan-d yiwet tikelt akken deg L' EPA, Eglise protestante en Algérie,
deg Alger, donc ad tili une commission, ad ruḥen ad walin anda
akkeni ad t-xedmem deg ixxamen-nwen ad ḥren est-ce-qu'il est
adéquat, mi ilaq ad txedmem dinna le culte ney ala, ça veut dire ilaq
ad tiliḍ meqqar, itteffey ara ṣṣut ...cyel la salle des fêtes, mbaḍ
bachi⁵⁰, anga ad tebnuḍ, bachi ad t-xedmeḍ akkeni ur d-ak-ttaken
ara l'agrément ad tebnuḍ, bachi ad t-xedmeḍ deg εcciw ad ak-innin
ur ixdim ara, 'ma tegēed ma tnuḍ'⁵¹ ...tid-ak yellan xedmet meqrit ad
tyelqen... »*

Au fil des années, les convertis ont été confrontés à des difficultés à la fois dans leur vie familiale et sociale, ainsi qu'avec les autorités étatiques, qui ont pris des mesures pour fermer tous les lieux de culte disponibles pour eux. Face à cette situation, ces convertis ont été contraints de s'adapter en se réunissant dans des maisons ou en ligne, où ils ont créé des communautés virtuelles pour continuer à pratiquer leur foi. Face aux contraintes persistantes,

⁵⁰ Synonyme “ iwakken”

⁵¹ Expression en arabe.

certaines pourraient ressentir une lassitude et choisir de partir vers des destinations offrant une plus grande liberté religieuse, où ils pourront pratiquer leur foi sans entraves.

M.L exprime un désir profond de quitter son lieu de résidence actuel et le mode de vie stressant qui l'accompagne. Il ressent de l'angoisse et souhaite trouver un environnement plus propice à l'épanouissement familial. En envisageant de déménager au Canada, il estime que ce pays offre un avenir plus prometteur pour ses enfants, avec des perspectives d'éducation, de santé et de qualité de vie qui répondent à ses aspirations.

« ... iwakken ad aminiy même nek byiy ad ruhey, ma fiancée attan en canada, et şşah şşah, kan arraw-iw ur byiy ara ad eacen amek id eacay nek, ney ad grin akk am la jeunesse aki daeen, byiy ad seun l'avenir ad yren ad fehmen ad eacen bien, tameţţut inu attan dinna nek aqli axedmay les demarches aken ad ruhey... »

3. Moyens mobilisés pour la réalisation du projet d'émigration:

Pour émigrer, les procédures sont les mêmes que celles disponibles pour tous, notamment en demandant un visa touristique ou d'études. Ces moyens sont accessibles à quiconque souhaite quitter son pays d'origine pour s'établir à l'étranger. Cependant, il existe un moyen distinct, particulièrement précieux pour ceux fuyant des situations politiques ou religieuses, comme les les convertis mentionnés. Il s'agit de « l'asile religieux », un droit qui permet d'être accueilli dans un pays étranger principalement pour des raisons politiques. Selon les affirmations de M.L, l'un de ses proches du village voisin Ait Iran a obtenu un visa touristique pour voyager aux États-Unis. Ultérieurement, cette personne aurait cherché à obtenir « l'asile religieux » en utilisant un certificat de baptême comme preuve de sa conversion au christianisme, bien que cette allégation se révèle être infondée.

«... iruḥ visa touristique yer lmarikan, yessawel-d yer dagi et il a demandé cette attestation xedmen-as-tt-id, cegsen-as-tt, tura atan dinna d axeddam, yetteici... acu kan ur yesei ara le droit ad yuyal almi waḥed 10 ans .. »

Il semble que lui et L.O s'appuient sur des relations privilégiées et des connaissances pour permettre aux non-chrétiens de bénéficier de « l'asile religieux » afin d'obtenir des documents

à l'étranger. Il est possible qu'ils utilisent des attestations de baptême falsifiées pour faciliter ce processus. L.O rajoute on disant :

«... Après llan wiyad sexdamenay-agi tout simplement byan l'étranger mi wayan ad-ttaken les visa dya ad tilaeben ak sean les menaces.... Il y a même dès non chrétiens ad tilaeben d imasihiyen akken ad fyen s l'astuce agi... »

H.T partage son récit en tant que réfugié, évoquant son départ de son pays d'origine et son périple pour demander l'aide de la France afin de reconstruire sa vie et trouver une stabilité après des mois d'errance. Sa formation, effectuée au sein de JEM (Jeunesse En Mission) à Lomé, Togo, ainsi qu'au Bénin, était une formation d'évangélisation. Ayant discrètement quitté l'Algérie, en passant par la Tunisie par crainte d'être refusé par les douaniers algériens en raison du motif de son voyage, il a entendu parler de la fermeture des églises par l'État algérien, en particulier en Kabylie, à son arrivée à destination. Après avoir terminé sa formation, il a dû rester 6 mois supplémentaires au Togo en raison de la crise sanitaire causée par la Covid-19, avec la fermeture des frontières et la suspension des vols de retour, ce qui l'a poussé à acheter un nouveau billet par Air France vers la Tunisie. Malgré ses efforts pour quitter le Togo, il a été retenu en zone de rétention à Bobigny, France, pendant 4 jours, puis libéré après avoir présenté des justificatifs et contacté le consulat. Ayant tenté de s'inscrire aux vols de rapatriement sans succès et ayant appris que son nom était fiché, il craint pour sa sécurité en Algérie, où sa famille a déjà été victime de violences lors de manifestations. Il demande donc la protection de la France face aux risques et menaces qu'il encourt s'il retourne en Algérie. Il exprime :

«... Jusqu'au la tout va bien, Nekk liy tqelleqy, imawlan-iw kif kif, nettnadi kan tifrat amek ara d uyaley yer tmurt, maena tessawl-d yiwet akken nessen-it tenna-id d akken issem-iw affiché rechercher, tenna-id dayen d akken la situation deg tmurt ur tessefraḥ ara, du préférence ad qimey dagi wala ma yuyaley, imiren zriy d aken ttfen sin les cousins inu akked gema wtenten même, agressyinten sans pitié, ur uggaden ara Rebbiuyalen imiren deg l'enquête lihala ...imiren kan i ttfey la décision de demander les papiers refugier dag-i en France, tura amek tezriḍ aqlih s la carte de séjour inu ad neḥmed

*Rebbi ad tneckar...tura nekk mi ara siwlay s axxam seg le WhatsApp
kan arnu rapide kan juste pour prendre de leurs nouvelles"*

M.L évoque également son projet de partir pour le Canada afin de rejoindre sa fiancée. Il exprime son désir de quitter cet endroit et ce mode de vie qui lui procure du stress et de l'angoisse. Il envisage de fonder une famille au Canada, estimant que cela assurera un meilleur avenir à ses enfants.

*« ...iwakken ad aminiy même nekk byiy ad ruḥey, ma fiancée attan en
Canada, et ṣṣah ṣṣah, kan arraw-iw ur byiy ara ad εacen amek id
εacay nekk, ney ad grin akk am la jeunesse-aki ḍaεen ... »*

Ce procédé est principalement adopté par les individus de confession chrétienne, et même par ceux qui ne partagent pas cette foi, dans le but de préserver leur intégrité physique et morale. Il leur permet également de revendiquer le droit à la liberté religieuse, d'explorer d'autres communautés chrétiennes et d'enrichir leurs connaissances. Pour les non-chrétiens, cela représente une opportunité de quitter le pays et d'entamer un nouveau chapitre de leur existence. De même, le cas dont M. T. nous a parlé qu'après son arrivée à l'étranger (aux États-Unis), il a dû demander « l'asile religieux » pour obtenir les documents nécessaires. Dans tous les cas, il a clairement indiqué qu'il ne reviendrait jamais.

*« ...iṛuḥ yerwel ur yufi ara iman-is dagi ula d axeddim-is ḍerqent-id
deg-s, nniy-am nexdem-as un salaire ... »*

N'oublions pas la loterie américaine, connue sous le nom de « greencard », à laquelle la majorité des individus issus de pays tiers aspirent à participer chaque année, dans l'espoir d'avoir la chance de s'installer aux États-Unis. Cela représente un moyen crucial et une étape importante pour de nombreux jeunes Algériens, en particulier les Kabyles. Même les jeunes convertis tentent leur chance, dans l'espoir de remporter le précieux sésame pour partir.

S.T. nous parle de son expérience avec la loterie, expliquant sa chance de l'avoir obtenue et d'avoir ainsi la possibilité de partir et quitter l'Algérie pour un avenir meilleur.

*« ...ruḥey en 2013 yer USA iwiy-d la loterie, rebḥey-tt-id...am akk les
algériens nxeddem la greencard-agi nekk ssiy zher ddiy-d deg-s,*

*d'ailleurs même xuya irebhitt atan ula d netta dagi akked twacult-is
tameṭṭut-is akked yessi-s... »*

Parmi les modalités utilisées pour faciliter le processus d'émigration, l'intégration des plateformes virtuelles et des réseaux sociaux occupe une place prépondérante.

Selon les informations recueillies sur le terrain, diverses voies sont empruntées pour l'émigration, notamment la participation à la loterie, l'obtention d'un visa touristique ou d'études. Pour la loterie, les inscriptions s'ouvrent dès le début d'octobre et se clôturent au début de novembre. Les candidats n'ont qu'à fournir une photo et leurs coordonnées. Les résultats sont dévoilés en mai, ce qui déclenche ensuite une série de démarches pour obtenir le visa nécessaire et partir à l'étranger. Un exemple concret est celui de S.T, établi aux États-Unis depuis 2013, qui affirme ne pas regretter son choix.

La procédure pour obtenir un visa touristique est ouverte toute l'année. Pour l'obtenir, il est nécessaire de prendre un rendez-vous auprès du consulat du pays d'accueil et de constituer un dossier complet comprenant les documents requis. Une fois le dossier déposé, il est examiné par les autorités consulaires. Si le dossier est conforme aux exigences, le visa de moyenne durée est délivré.

Un exemple illustratif de cette procédure est celui du voisin de M.T. qui a obtenu un visa touristique pour les États-Unis. Après l'obtention de ce visa, il a décidé de partir rejoindre sa fille aux États-Unis et n'est pas revenu.

Un autre exemple est celui de M.L. qui cherche également à obtenir un visa touristique pour rejoindre sa fiancée au Canada. Même s'il n'a pas encore les papiers canadiens de sa fiancée, il souhaite démarrer une nouvelle vie et tourner la page en quittant son pays actuel.

En partant avec un visa touristique, certains individus, qu'ils soient convertis ou non, choisissent ultérieurement de déposer une demande de statut de réfugié afin d'obtenir une carte de séjour de longue durée, généralement valable pour 10 ans. C'est ce qu'a fait H.T., confronté à une situation critique qui l'a contraint à prendre cette décision.

Dans des circonstances similaires, certains individus se trouvent dans des situations où ils estiment ne pas pouvoir retourner dans leur pays d'origine en raison de persécutions, de conflits ou d'autres dangers. Par conséquent, ils décident de demander le statut de réfugié

dans le pays où ils résident actuellement, dans l'espoir d'obtenir une protection légale et un statut de résidence à long terme.

En effet, pour certains demandeurs d'asile, qu'ils soient convertis ou non, la demande de statut de réfugié peut nécessiter la présentation d'une attestation de baptême. Cette attestation peut être demandée comme preuve de conversion religieuse dans les cas où la religion joue un rôle central dans les raisons invoquées pour demander l'asile. Cependant, la nécessité de cette attestation peut varier selon les lois et les procédures en vigueur dans le pays où la demande est déposée, ainsi que selon les circonstances spécifiques de chaque cas.

Le visa d'étude est une option ouverte à tous les étudiants⁵², mais il nécessite une démarche administrative à une date précise chaque année pour s'inscrire. L'obtention d'un avis favorable dépend de divers facteurs, notamment du parcours académique de l'étudiant et de la qualité de son dossier de demande de visa.

Dans cet exemple, la femme de M.L a choisi de partir au Canada avec un visa d'études afin de poursuivre ses études. Actuellement, elle est en train de compléter les formalités pour obtenir ses documents canadiens, ce qui lui permettra de rester légalement dans le pays. Pendant ce temps, son fiancé s'apprête à entamer les démarches nécessaires pour la rejoindre au Canada. Leur objectif est de pouvoir continuer leur vie ensemble dans ce nouveau cadre.

4. Les réseaux sociaux mobilisés pour le projet d'émigration :

La migration est souvent facilitée par l'utilisation de stratagèmes variés, allant de la subversion des processus officiels à l'optimisation des canaux de communication, dans le but d'éviter les déplacements physiques.

N.K trouve un grand épanouissement dans les publications sur Facebook et les partage des aventures de ses amis dans les grandes villes d'Europe et même en Amérique. Ces récits la motivent à envisager de partir pour visiter ces endroits et peut-être même à y vivre. Parmi ces moyens donc, l'utilisation de Facebook, l'un des pionniers des réseaux sociaux, joue un rôle crucial. Ce médium permet un partage fluide et rapide d'informations, offrant une plateforme

⁵² Voir à ce propos une étude fournie par Richard Couedel dans le cadre de son mémoire sur les étudiants kabyles, Richard COUEDEL, *Emigrer pour étudier, le début de carrière migratoire des étudiants kabyles ?* Mémoire de Maitre 2 en sociologie, Université de Province, 2007

pour obtenir des avis multiples concernant les procédures migratoires, notamment à travers des pages et des groupes publics tels que le groupe « Kabyles de France » qui diffuse des images inspirantes incitant les jeunes à quitter leur pays. Parallèlement, les agences de voyages se servent de ce réseau social à des fins commerciales, en diffusant des publicités ciblées sous forme de publications sponsorisées pour toucher un large public d'utilisateurs.

L.O vient de partager son point de vue selon lequel la vie à l'extérieur est incomparable à celle d'ici, suggérant ainsi qu'il serait préférable de vivre ailleurs. Il appuie cette assertion sur les récits de ses amis ayant émigré et partageant des photos de leur nouvelle vie, notamment sur les réseaux sociaux tels qu'Instagram. Il affirme:

“... Surement tettwaliḍ les publications i les réseaux donc tezriḍ amek akk...”

Instagram, le réseau social le plus prisé de nos jours parmi les jeunes, les entreprises et les agences, offrent également la possibilité de toucher un large éventail d'utilisateurs via des profils publics. À l'instar de Facebook, il permet de mettre en place des partenariats publicitaires avec des personnalités influentes sur les réseaux sociaux. Par exemple, la page « Les Kabyles de Paris » partage des messages et des photos encourageants, incitant la jeunesse à vivre une expérience similaire à celle des immigrants. De même, les agences font du marketing en ligne pour promouvoir leurs services via cette plateforme.

M.L, dans son désir de rejoindre sa fiancée, mène activement ses démarches à la fois en ligne et sur le terrain. Il utilise WhatsApp et Facebook pour coordonner ses efforts, parcourant également les pages des agences de voyage pour trouver les meilleures options. Parmi celles-ci, il privilégie "Brothers Contact", qui lui offre à la fois des services en ligne et en personne. Cette approche lui permet de suivre de près chaque étape du processus, même lors de ses déplacements fréquents à l'étranger.

WhatsApp se distingue des autres réseaux en tant qu'outil individuel offrant un contact direct avec les agences de voyage, facilitant ainsi la communication et le travail en ligne, notamment pour le partage sécurisé de documents. En raison de sa sécurité renforcée, WhatsApp peut être considéré comme un bureau virtuel qui permet aux utilisateurs de mener à bien les formalités d'émigration à distance, offrant ainsi une alternative pratique aux autres plateformes mentionnées précédemment. À propos de ce dernier T.Dj à dit :

« ...mmi sawalay-as deg WhatsApp c'est plus sécurisé... »

Il semble que son fils ait suivi un cheminement religieux depuis un certain temps, et il met en garde quant à la sensibilité de ce sujet et souligne les dangers potentiels liés à la discussion avec d'autres personnes lors d'entretiens dans d'autres réseaux, et en ce qui concerne les requêtes de visa et leur traitement, les méthodes traditionnelles et typiques sont employées pour mener à bien la procédure.

« ...a yelli mi yella tufid-d les contacts yer berra hder yid-sen s le WhatsApp, c'est plus sécurisé pour vous et pour lui... et pour les demandes de visa sont des demandes comme on fait tous ... ».

H.T, un réfugié, reste en contact avec sa famille uniquement via WhatsApp afin de garantir leur sécurité ainsi que la sienne. Il continue d'utiliser cette méthode même pendant son arrestation en France, lui permettant ainsi de rester en communication avec sa famille et même avec les représentants de l'ambassade pour surveiller la situation.

Conclusion:

Au cours de cette section, nous avons observé comment se déroule la vie des personnes confrontées à la persécution et à la marginalisation des convertis chrétiens, dont nos enquêtés ont parlé, se basant sur leurs propres expériences ou celles de leurs proches, amis et familles. Toutes ces expériences peuvent inciter les jeunes convertis à partir, en recourant à divers moyens, dans le but de vivre dans un environnement pacifique et sécurisé et d'exercer leur foi dans un contexte tolérant et serein.

Conclusion générale

Conclusion générale

Depuis le début des conversions à Ait Bouaddou, les chrétiens ont dû surmonter de nombreuses épreuves pour obtenir la liberté religieuse dans la région et dans tout le pays. Nos recherches sur le terrain indiquent clairement qu'ils sont confrontés à des persécutions de la part de l'État, de la société et même de leur propre famille. Cette hostilité s'est intensifiée au point où ils ont été privés de lieux de culte, toutes les églises évangéliques du pays ont été fermées par les autorités. Cette situation a contraint de nombreux chrétiens à chercher ailleurs la liberté de pratiquer leur foi conformément à leurs convictions et à se sentir en sécurité. Cependant, il convient de reconnaître que certains individus exploitent cette situation pour quitter le pays en utilisant des moyens comme la demande d'asile religieux ou politique.

Dans le premier chapitre de notre travail, nous avons détaillé les méthodes de recherche utilisées, ainsi que les techniques adoptées pour atteindre nos objectifs de recherche.

Le deuxième chapitre présente en profondeur les profils des personnes interrogées et des informateurs, qui ont joué un rôle crucial en partageant leurs expériences et leurs histoires de conversion, essentielles pour comprendre ce sujet complexe.

Le troisième chapitre explore en détail le mouvement évangélique à Ait Bouaddou, ainsi que les conversions spécifiques observées dans cette région. Nous avons également examiné les formes d'organisation et les pratiques de conversion qui caractérisent cette communauté, ainsi que les défis associés à l'accès aux lieux de culte pour les convertis.

Enfin, le dernier chapitre met en lumière les motivations profondes sous-tendant le projet d'émigration des chrétiens. Nous avons analysé les divers moyens mobilisés pour réaliser ce projet, notamment les visas touristiques et d'étude, la participation à la loterie pour la carte verte américaine, ainsi que les démarches pour obtenir l'asile politique ou religieux en France afin d'obtenir un statut de résident légal.

Agzul s tmaziyt

Deg leqdic-agi, ad d-nessenqed tamsalt yeenan abeddel n ddin akked wayen yeğgan iqbayliyen yuvalen d imasihiyen ad inigen seg tudrin n Ait Bouadou. Deg tazwara, ad d-nmuqel tamsalt yeenan abeddel liman deg temnađt-agi, akked umezruy n umussu imbecceř i d-yennulfan deg's. Ad d-nesbeggen amek igefka azar umussu-agi rnu yennerna gar imezdey n tyiwant-a.

Syin, nerr-ad tamuyl-nney yef tuddsa akked inejmuēen n leebada deg temnađt-agi, ladya deg yiwet n tallit anda yelqen xilla n Timezgida di tmurt n leqbayel. nessenqed-ed amek wigi yuvalen d imasihiyen ttfen di teflest-nsen yas akken llan wuguren-agi, imi atas n tikwal ttnejmaēen berřa i lqanun ney s tufra.

Syin, nerr-ad tamuyl-nney yer tikti n yinig. nsekn-ed amek asenfař-a i d-iban ger iqbayliyen, , yuvalen d imasihiyen, ladya imasihiyen n tudrin nat Buwaddu, mi ara nwali acu i ten-idemmren ad gğen tamnađt-nsen. nesfahm-ed ttawilat i sqedcen iwakken ad yeđru usenfař-agi n yinig. Gar ttawilt-a nufa-d azal n uzeřta n tmetti akked wid i d-yefkan afus n lemēawna iwakken ad yeđru usenfař-agi n yinig.

Bibliographie

1. Ouvrages:

- Abrous Dehbia, « *La société des missionnaires d'Afrique à l'épreuve du mythe berbère - Kabylie-Aurès-Mزاب* », Peeters, Paris, 2007
- Ath Lmensour Amrouche Fadhma, *Histoire de ma vie*, La Découverte, Paris, 1965
- Blanchet Alain et Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Armand Colin, Paris, 1992
- Chachoua Kamal (dir), *L'emigration algérienne en France : un cas exemplaire, actes du colloque en hommage à Abdelmalek Sayad (1935-1998)*, Travaux de CNRPAH, Nouvelle série N° 14, CNRPAH .
- Direche-Slimani Karima , *Histoire de l'émigration kabyle au xxe siècle : réalités culturelles et politique et réappropriations identitaires*, L'Harmattan, Paris, 1997
- Direche-Slimani Karima, *Chrétiens de Kabylie, 1873-1954: une action missionnaire dans l'Algérie coloniale*, Bouchène, Paris, 2004.
- Grawitz Madeline, *Méthodes en sciences sociale*, Dalloz, Paris, 2000
- Hanoteau Adolphe et Letourneux Aristide, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Challamel, Paris, 1893, (3vol).
- Khellil Mohand, *L'exil kabyle : essai d'analyse du vécu des migrants*, L'Harmattan, Paris, 1980
- Sayad Abdelmalek, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Préface de Pierre Bourdieu, Seuil, Paris, 1999

2- Articles

- Direche Karima, « Des musulmans convertis en catholicisme dans Algérie coloniale, minorités en méditerranée au XIXème siècle », *L'année du Maghreb 2019* <http://science.hal-03543949.pp.161-162>.

Bibliographie

- Kharoufi Mostafa, « Les effets de l'émigration sur les sociétés de départ au maghreb: nouvelles données, nouvelles approches », *Revue de l'institut de recherche sur le Maghreb contemporain* (IRMC Maghreb) N°16, Mars 1994
- Sabella Bernard, « L'émigration des chrétiens arabes: dimensions et causes de l'exode », *P.O.C.* Vol. 47/1-3; 1997, pp 141-169.
- Sainte-Marie Alain, « Communautés rurales et pouvoirs en grande-kabylie. situation précoloniale et mutations de 1857 à 1871 “, *Cahiers de la Méditerranée*, hors série n°4, 1980. « Communautés rurales et pouvoirs dans les pays méditerranéens (XVIe-XXe siècles) ». *Acte des journées d'études Bendor*, 26, 27 et 28 avril 1978. pp. 191-210; doi : <https://doi.org/10.3406/camed.1980.1532>
- Sayad Abdelmalek, « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* N° 30, 1977, pp.59-79
- Selles-Lefranc Michelle, « Réforme communale et institutions locales en kabylie pendant la période coloniale : les ambiguïtés des outils méthodologiques d'une politique administrative (1937-1962) », El Mechat Samia (dir) *Les administrations coloniales. Etat de l'historiographie, structures et acteurs*, Bulletin de l'institut d'histoire du temps présent, N° 87, 2007, pp16-29
- Thibault Van Den Bossche, « La loi algérienne contre la liberté religieuse des chrétiens », *Revue conflits en ligne causeur.fr*, 20 décembre 2023
- Tilmatine Mohand, « La communauté protestante en Kabylie face à la politique religieuse en Algérie : la voie étroite ? », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires* [En ligne], 2020 .

-

3- Mémoires et thèses

- Alliche Ahmed, *Approche anthropologique de l'absence : le cas de l'émigration du village maraghna (illoulen oumalou)*, Mémoire de magistère, Civilisation amazighe, UMMTO, 2018

Bibliographie

- Couedel Richard, *Emigrer pour étudier, le début de carrière migratoire des étudiants kabyles ?*, Mémoire de Master 2 en sociologie, université de Province, 2007
- Himoum Fayrouz & Hannachi Mounia, *Le mariage chez les convertis chrétiens en Kabylie : le cas de la wilaya de tizi-ouzou*, Mémoire de Master Anthropologie du patrimoine et de la culture amazigh, UMMTO, 2016
- Laribi Chabane, *L'évolution de la communauté chrétienne : cas de l'église plein évangile de tizi-ouzou (e.p.e.t.o)*, Mémoire de Master en sociologie du développement social, UMMTO, 2013
- Loukad Salah & Hammoum; Rokia; *Représentations des convertis à l'égard des pratiques culturelles, rituelles protestantes et musulmanes. le cas des églises des Ouadhias et des Ouacifs de 1999 à 2009*, Mémoire de licence en langue et culture Amazighes, UMMTO, 2009, 2010
- Nabli Samia, *La mission des pères blancs en Tunisie de 1875 à 1964*, Thèse de doctorat en histoire, archéologie et patrimoine, Université de la Manouba, Tunisie, 2019/2020
- Sahari Samia, *Etude des pratiques et des conduites religieuses chez les convertis au christianisme en Kabylie*, Mémoire de magistère, école doctorale en anthropologie, UMMTO, 2012
- Sellami Karima & Rabia Thinihinan, *Monographie de la commune mixte de Dra El Mizan*”, Mémoire de Master anthropologie du patrimoine et de la culture amazighes, UMMTO, juin 2022

4- Dictionnaires

- Étienne Jeanne et al. *Dictionnaire de sociologie*, Hatier; Paris 2004

- *Dictionnaire de la sociologie encyclopedia universalis*, Albin Michel, Paris, 1994,

5- Sources

Bibliographie

- Archives de la wilaya de Tizi-Ouzou, lettres et rapports détaillées sur la nécessité de l'implantation des communes mixtes des Ouadhias, consultées le mois d'Août 2023.
- Ordonnance n° 06-03 du 28 février 2006 fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulmans

Annexes

- **Annexe 1 : Guides des entretiens:**

Guide d'entretien 1 : pour le Pasteur

1. Âge, profession, niveau d'instruction, situation familiale (marié ou non).
2. Son classement dans la famille (fratrie : frères et sœurs (nombre)).
3. profession des parents, des frères et sœurs
4. Quel village ?
5. histoire de sa conversion ; Quand, Comment et pourquoi ?
6. Avez des parents, frères, sœurs ou proches convertis ? racontez : qui, quand, comment et pourquoi ?
7. Ces conversions sont-elles dans un contexte politique ?
8. quand, comment et pourquoi êtes-vous pasteur ?
9. C'est quoi votre fonction de pasteur ?
10. Les problèmes subis et les obstacles dans l'exercice de votre culte ?
11. Comment ce mouvement fonctionne depuis la fermeture des églises 2018-2019 jusqu'au aujourd'hui
12. Parler en général du mouvement christianisme en Kabylie.
13. Est-ce que ces problèmes et obstacles poussent ces gens à quitter leur territoire ?.
14. Est-ce que ces conversions constituent un facteur de l'émigration.
15. Racontez-nous sur des cas convertis qui sont partis à l'étrange : quand, comment et pourquoi ?
16. Combien de cas que vous connaissez et qui sont partis à l'étranger et qui sont en train de se préparer pour partir ? racontez leurs cas.
17. Votre mot de la fin !

- Guide d'entretien 2 : pour les convertis

1. Âge, profession, niveau d'instruction, (sexe)
2. Classement familial ; combien de frères et sœurs ?
3. Profession des parents, des frères et sœurs ?
4. Dans votre famille avez-vous des convertis ? Si Oui ; qui, quand, pourquoi et comment ?
5. histoire de ta conversion ; Quand, Comment et pourquoi ?
6. Est-ce que votre famille est au courant de votre conversion ?
7. Problèmes et obstacles subis dans l'exercice de votre culte ?
8. Racontez comment vous assumez votre culte ? Où ? et Comment ?
9. Est-ce que vous êtes intéressé par l'émigration. Pourquoi ? C'est quoi le but ? C'est quoi le projet ?
10. Est-ce qu'il y a une relation entre votre conversion et l'émigration ? Autrement dit, est-ce que vous convertissez dans le but d'émigrer ?
11. Pourquoi choisissez-vous partir ?
12. Quand est-ce qu'elle est venue l'idée de partir ? racontez nous comment et pour quel but?
13. Quelles sont les raisons qui vous ont poussé de partir ?
14. Y-a-t-il un lien entre votre conversion et votre projet d'émigration ? si oui, c'est quoi ? et pourquoi ?
15. Est-ce que vos parents sont au courant de votre projet de partir ? Si oui, comment ? es-ce qu'ils vous aident dans votre projet de partir ?.
16. Avez-vous des amis convertis qui sont déjà partis ? Si oui, racontez-nous comment et pourquoi, ils sont partis. Est-ce qu'ils ont réussi là-bas ?

Annexes

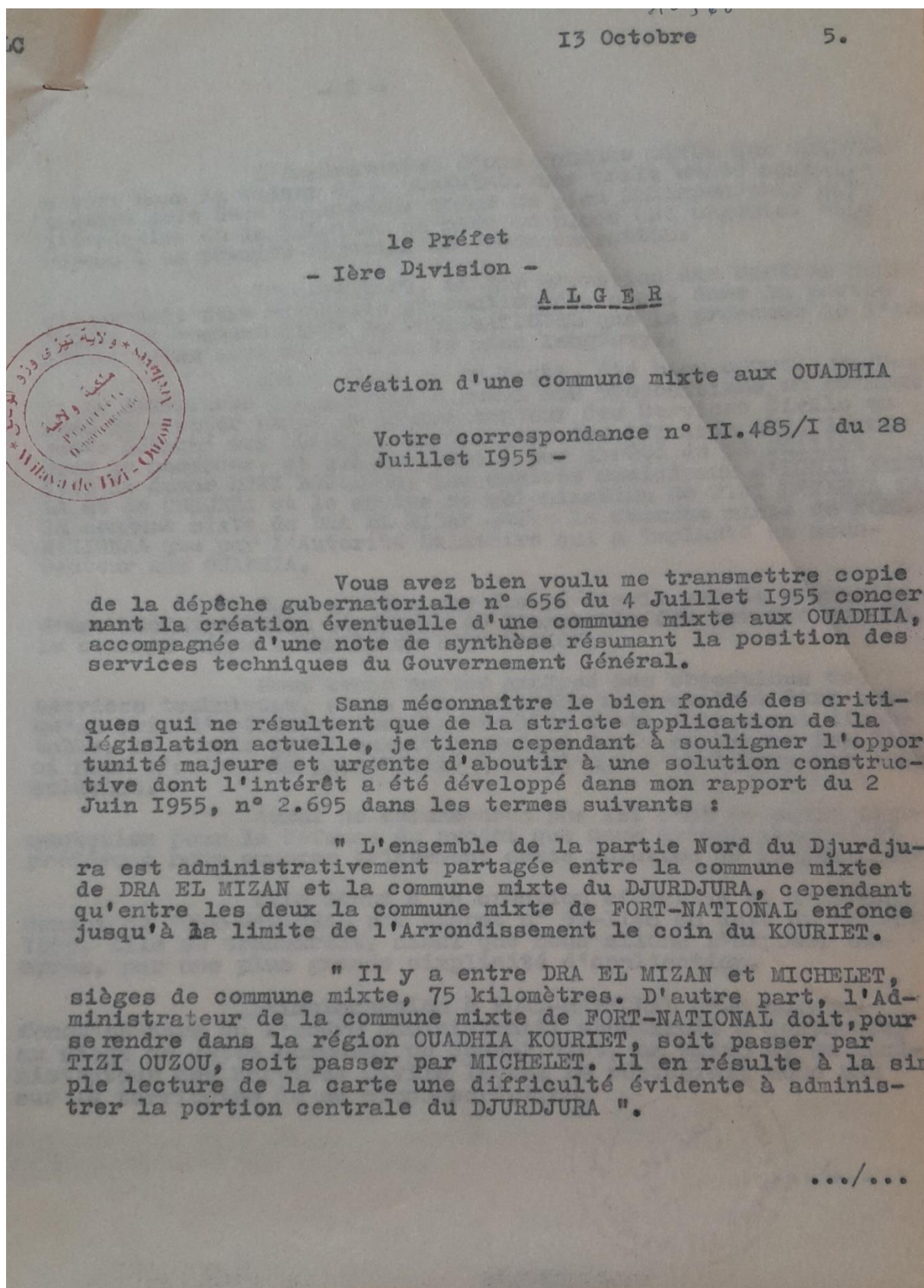
17. Quelles sont vos démarches pour partir ? Racontez en détail.

18. Quels sont vos moyens pour partir ?

19. Votre mot de la fin !

• **Annexe 2 ; Documents d'archives de la wilaya de Tizi-Ouzou:**

1- Documents de la création de la commune mixte des Ouadhias.



- 7 -

proposées ne semble pas avoir de répercussion particulière sur les élections futures. Elle apparaît cependant nécessaire car s'il y a des exemples de communes écartelées entre divers élus, la logique gagnerait dans un proche avenir à un nouveau découpage qui tiendrait compte de l'intérêt de l'unification.

d) - POINT DE VUE BUDGETAIRE

Actuellement l'ensemble de la commune mixte de PORT-NATIONAL est rattaché à la Recette des Contributions de PORT-NATIONAL. Le Receveur doit faire face à un travail considérable. Je ne verrai pour ma part que des avantages et la population ne pourrait que s'en réjouir, qu'an même temps qu'une commune mixte sera bâtie aux OUADHIA, une Recette Municipale y soit également créée.

e) - SERVICES DIVERS

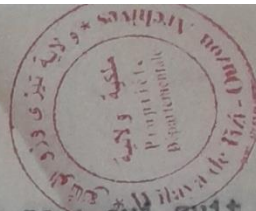
La création d'une gendarmerie aux OUADHIA est aujourd'hui effective. La construction d'un bâtiment devant l'abriter est prévue en première urgence.

Le Juge de Paix de PORT-NATIONAL traite au cours d'une audience foraine qui a lieu tous les 15 jours aux OUADHIA, les affaires relevant des anciens douars KOURIET et OUADHIA. L'implantation d'une Justice de Paix devra y être envisagée, en raison de l'importance de ce secteur.

Tel est actuellement l'essentiel de cette affaire. Je vous serais obligé de bien vouloir examiner la possibilité de prise en considération de ce nouveau projet. Pour ma part, j'estime qu'il peut remplacer mes propositions contenues dans mon rapport du 2 Juin - qui conserve cependant à mes yeux leur valeur - mais qu'il convient dans tous les cas d'adopter rapidement une solution qui établira aux OUADHIA ou dans ses environs immédiats pour l'administration de cette région le noyau administratif qui lui a fâcheusement manqué jusqu'à présent.

Le Préfet délégué





de l'Oued Aissi. La route Nationale 30 A qui suit cette vallée, loin d'être un trait d'union, n'intéresse pas les zones territoriales qui la flanquent. Elle joue uniquement le rôle d'exutoire des populations de la haute montagne kabyle vers TIZI-OUZOU.

Le glissement du siège de la commune mixte de FORT-NATIONAL aux OUADHIA, s'il doit se traduire par une administration plus facile de la plus grande partie de l'actuelle commune mixte, constituerait par contre-coup une gêne pour les centres municipaux qui se trouvent à l'Est de l'OUED AISSI, à l'exception cependant des centres municipaux de l'ex-douar BENI YENNI, si un échelon administratif détaché n'était pas conservé à FORT-NATIONAL.

Il sera donc nécessaire de laisser à FORT-NATIONAL un Administrateur chargé par délégation du Chef de commune de la tutelle des 36 centres municipaux de ce secteur.

Aux territoires que j'ai énumérés dans mon rapport du 2 Juin qui devront constituer la préoccupation dominante du chef de commune s'ajouteront dès lors les territoires de l'ex-douar BENI YENNI, des ex-douars BENI AISSI, BENI MAHMOUD et BENI DOUALA.

Ceci posé il nous reste à examiner le mode d'exécution et les conséquences de ce projet :

a) - BASE TERRITORIALE

Le projet de partage de la commune mixte de FORT-NATIONAL envisagé dans mon rapport du 2 Juin a provoqué une observation d'un service technique faisant ressortir que si la commune mixte des OUADHIA pouvait fort bien fonctionner en raison de l'existence d'un secteur territorial (centre des OUADHIA), il n'en serait pas de même de la nouvelle commune mixte de FORT-NATIONAL qui, privée de ressources propres, si faibles soient-elles ne saurait de ce fait avoir de consistance légale.

Je pense toujours pour ma part que le seul fait de l'existence de centres municipaux est une condition juridique suffisante pour déterminer l'existence même de la commune mixte. Mais avec la nouvelle solution qui incorpore notamment le douar BENI BOUADDOU dans la nouvelle commune l'objection ne tient plus.

b) - POINT DE VUE ETHNIQUE

Les administrateurs de la région consultés ont objecté que les habitants du KOURIET (C.M. de FORT-NATIONAL), d'OGDAL (C.M. du DJURDJURA) et de BENI BOUADDOU (C.M. de DRA

.../...

- 2 -

L'implantation d'une commune mixte aux OUADHIA a pour nous la valeur d'un postulat. Une telle unité administrative doit être considérée comme un pion indispensable sur l'échiquier de la Kabylie. Sa mise en place est urgente. Elle répond à un premier objectif de déconcentration.

D'autre part, si une promotion des centres municipaux doit être envisagée graduellement, c'est dans la partie Sud de la commune mixte de FORT-NATIONAL que la présence de l'Administration sera nécessaire le plus longtemps.

Notre souci a, du reste, été bien compris tant par M. le Gouverneur Général qui a suivi nos propositions en nommant dans un premier temps un Administrateur des Services Civils en poste détaché aux OUADHIA, un Officier des Affaires Algériennes pour le seconder, et qui a rattaché par arrêté du 16 Juillet 1955 le douar BENI BOUADDOU, les centres municipaux d'IGHIL IMOU-LA et de CHEURFA et le centre de colonisation de TIZI N'TLETA de la commune mixte de DRA EL MIZAN à la commune mixte de FORT-NATIONAL que par l'Autorité Militaire qui a implanté un sous-secteur aux OUADHIA.

Nous n'avons pas changé d'avis sur la nécessité d'une administration bicéphale de l'ensemble des territoires de la commune mixte actuelle de FORT-NATIONAL.

Nous avons certes analysé les objections des services techniques, admis que certaines ne pouvaient être levées qu'au prix d'artifices dont la légalité était évidemment discutable, et conclu qu'il aurait cependant fallu en passer par là si nous n'avions la possibilité aujourd'hui d'envisager une autre solution.

Aussi ne serons-nous pas ici état de notre argumentation pour la défense du projet que nous avons proposé et préférons nous exposer brièvement cette solution de remplacement.

Elle tient à la création effective de l'Arrondissement de FORT-NATIONAL par décret n° 55-II48 en date du 28 Août 1955. Elle se traduirait, ainsi que nous allons l'exposer ci-après, par une plus grande simplicité d'application.

L'implantation à FORT-NATIONAL d'un nouveau fonctionnaire de l'ordre administratif aboutirait à juxtaposer au siège de cette commune, un Sous-Préfet, un Maire et un Administrateur des Services Civils lequel ne résiderait même pas sur le territoire de sa circonscription.





Le réencadrement du territoire algérien dont il n'est nul besoin de souligner la nécessité n'y trouverait aucune amélioration et l'Administrateur de la commune mixte risquerait d'être négligé par les élus locaux tentés d'aller directement à la Sous-Préfecture. Aussi tenant compte de la nomination à PORT-NATIONAL d'un Chef d'Arrondissement, qui sera assisté des fonctionnaires et agents traditionnels d'une Sous-Préfecture, pensons-nous dès lors possible de transférer aux OUADHIA le siège de la commune mixte ainsi que ses principaux services. Le territoire traditionnel de cette circonscription administrative n'en sera pas, dans le présent, modifié pour autant et le Chef de la commune mixte résidera en un lieu qui constitue, à notre avis, un des points les plus critiques de Kabylie.

Le rattachement déjà réalisé de la partie de la commune mixte de DRA EL MIZAN qui constitue géographiquement et ethniquement le glacis Ouest du massif du KOURIET permettrait à l'Administrateur d'étendre sa surveillance sur l'ensemble d'un territoire qui sert dans cette région de refuge traditionnel aux hors la loi.

Certes, il semble au premier abord que la commune mixte des OUADHIA sera une commune mixte de PORT-NATIONAL agrandie alors qu'il eut paru plus expédient qu'elle ne constitue qu'un dédoublement d'une circonscription trop vaste.

A l'étude cependant, nous n'y voyons pas d'inconvénients majeurs pourvu que quelques aménagements soient réalisés et certaines dispositions prises.

Actuellement la commune mixte de PORT-NATIONAL compte 82.816 habitants sur 33.788 hectares ainsi répartis :

- 83 centres municipaux groupant 82.508 habitants sur 33.784 hectares
- le centre de colonisation des OUADHIA groupant 308 habitants sur 4 hectares

La proposition d'extension de la nouvelle commune porte sur :

- 5 centres municipaux (2 issus de la commune mixte de DRA EL MIZAN déjà réalisée par l'arrêté gubernatorial du 16 Juillet 1955 et 3 issus de la commune mixte du DJURDJURA), groupant 11.639 habitants sur 2.640 ha.
- 2 douars (issu de la commune mixte de DRA EL MIZAN déjà réalisé et 1 de la commune mixte du DJURDJURA) groupant 9.774 habitants sur 6.555 ha.

.../...



MIZAN) n'avaient rien de commun et que leurs antagonismes ancestraux n'étaient pas fait pour faciliter la tâche de l'Administration. Il y a un an j'aurais peut-être été convaincu de la justesse de cet argument. Aujourd'hui je ne lui attribue pas une trop grande importance car sur le plan du terrorisme les faits parlent d'eux-mêmes et la conclusion s'impose : les inimitiés se sont tuées je ne vois aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même lors du retour au calme, d'autant que le centre des OUADHIA, marché important, canalise la vie économique de cette région.

Nous serions du reste ramenés à des limites conformes à la géographie comme aussi à l'histoire puisque la tribu des BENI SEDKA englobait autrefois le douar OGDAL, le douar KOURIER et les OUADHIA.

Toute protestation de la population ne serait je persiste à le croire qu'objection de principe et application de mots d'ordre contrariant automatiquement tous projets de l'Administration.

c) - POINT DE VUE POLITIQUE

Actuellement la Commission Municipale de la commune mixte de FORT-NATIONAL ne comprend que 13 membres élus du 1er Collège, aucun élu membre du 2° Collège, aucun caïd n'y siègent. De ce fait toute décision devrait légalement être frappée de nullité. La Commission Municipale de la nouvelle commune mixte comprendrait outre les 13 membres de l'ancienne commission municipale, les Présidents des Djemaâs des douars BENI BOUADDOU et OGDAL représentants du 2° Collège, les caïds des douars BENI BOUADDOU et OGDAL, les représentants du 1er et 2° Collège du centre de colonisation de TIZI N'TLETA, l'élu du 1er Collège représentant les électeurs des sections électorales nouvelles.

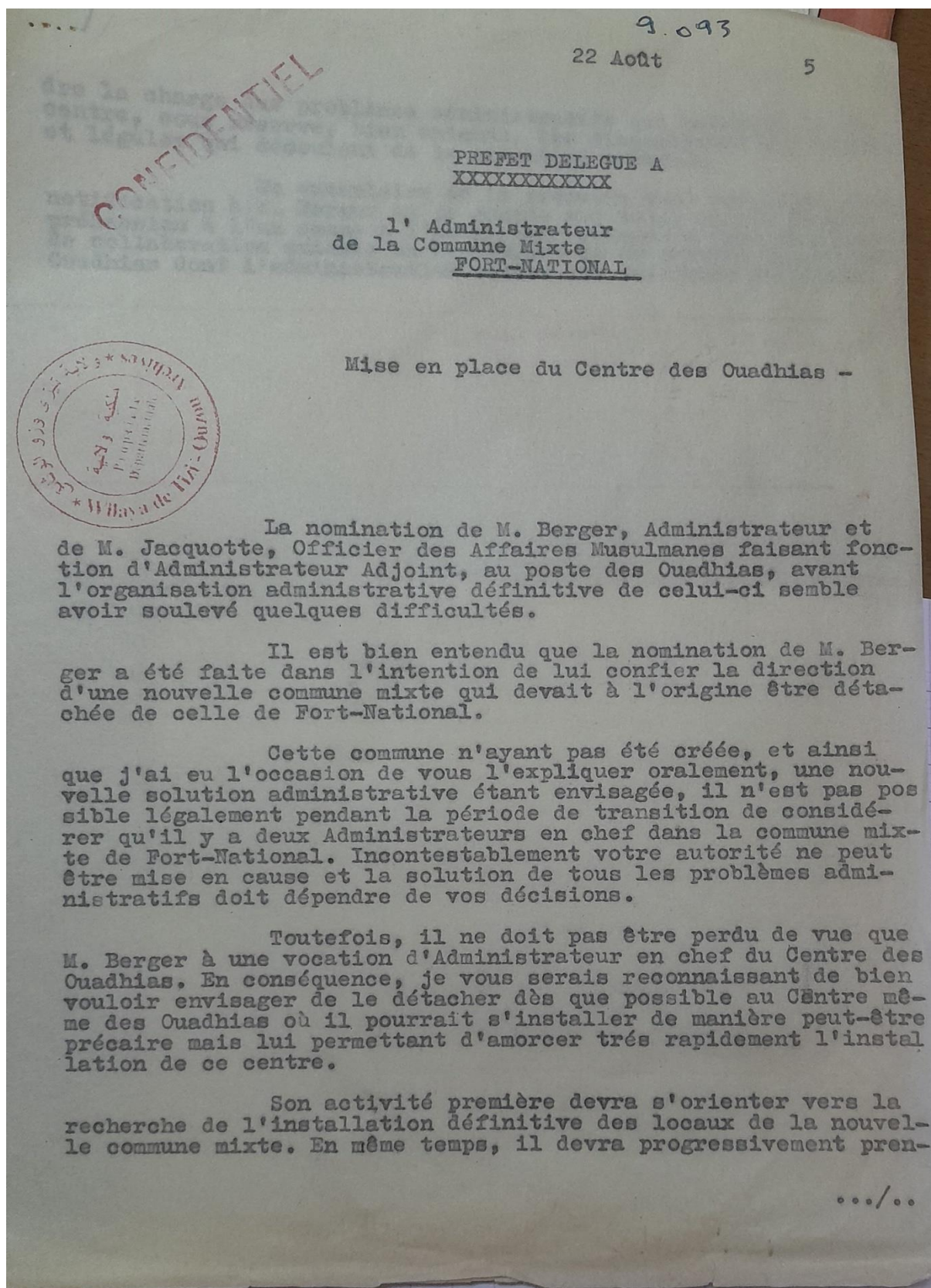
Sans être tout à fait normale, cette commission municipale serait cependant un peu mieux équilibrée que la commission municipale actuelle.

Au point de vue du Conseil Général, M. SI SALAH représente les électeurs de la presque totalité de la commune mixte de DRA EL MIZAN. Son grand âge et sa maladie rendent sa candidature aux prochaines élections très problématique. Le détachement d'une partie de sa circonscription ne paraît pas de ce fait constituer une gêne, les nouveaux candidats seront amenés à agir en conséquence.

En ce qui concerne l'Assemblée Algérienne, M. TAMZALI Mokhtar représente en ce moment la circonscription de BORDJ MENAIEL pour le 2° Collège et M. André MERMIER la circonscription de BORDJ MENAIEL pour le 1° Collège. La disjonction des territoires

.../...

2- Document de la mise en place de la commune mixte des Ouadhias



dre la charge des problèmes administratifs qui relèvent de son centre, sous réserve, bien entendu, des dispositions juridiques et légales qui découlent de la situation actuelle.

Un exemplaire de la présente vous est joint pour notification à M. Berger et je compte sur votre esprit de compréhension à l'un comme à l'autre pour permettre dans un climat de collaboration amicale un bon départ de ce nouveau centre des Ouadhias dont l'administration attend les meilleurs résultats.

Le Préfet délégué,



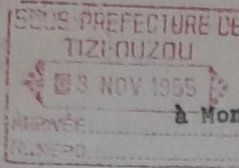
- 3- Document sur la rattachement des Douar de Beni Bouaddou en 1955 aux communes mixtes des Ouadhias

PRÉFECTURE D'ALGER

ALGER, le 3 NOV. 1955

1ère Division

N° 16328 / I



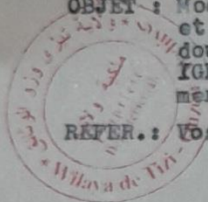
LE PREFET D'ALGER

à Monsieur le DIRECTEUR DES CONTRIBUTIONS DIVERSES

ALGER

OBJET : Modifications territoriales - Rattachement des douars MIHOUB et MAGRAOUA à la commune mixte de TABLAT - Rattachement du douar BENI BOUADOU et des centres Municipaux de CHEURFA et IGHIL IMOULA à la commune mixte de FORT NATIONAL - Rattachement du douar OGDAL à la Commune Mixte des OUADHIAS.

REFER. : Vos lettres des 6 Octobre et 24 Octobre 1955, n° 5299 et 5559



ce

Par arrêtés des 16 Juillet et 11 Octobre 1955, M. Le Gouverneur Général a prononcé les rattachements ci-après :

1°/-les douars MIHOUB et MAGRAOUA (C.M. d'AIN BESSEM) à la commune mixte de TABLAT.

2°/-Les douars BENI BOUADOU et les Centres municipaux IGHIL IMOULA CHEURFA - TIZI N'TLETA (C.M. de DRA EL MIZAN) à la commune mixte de FORT NATIONAL

Imghas - dit Bou Madi - A. T. Touder.

3°/-le douar OGDAL (C.M. de MICHELET) à la C.M. des OUADHIAS.

Ces divers rattachements doivent entraîner un partage de l'actif et du passif des collectivités intéressées.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux propositions que vous avez formulées, je fixe au 1er Janvier prochain, la mise en application au point de vue comptabilité des dispositions des arrêtés gubernatoriaux susvisés.

P. Le Préfet empêché
Le Secrétaire Général :

signé : LAVKYSSE

16328

COPIE CONFORME NOTIFIEE
à Monsieur le PREFET DELEGUE A TIZI OUZOU
Monsieur le SOUS PREFET D'UMALE

ALGER, le 3 NOV. 1955
P. Le Préfet
Le Chef de Division délégué:

Département d'Alger
 Arrondissement de Tizi-Ouzou
 COMMUNE MIXTE
 de
AUT-SEBAOU
 n. 129/c

Azarga, le 16 JUILLET 1955

L'Administrateur des Services Civils, Chef de la Commune Mixte
 du Haut-Sebaou,
 à Monsieur le PREFET Délégué
 à TIZI-OUZOU

OBJET : Communes-Mixtes des OUADHIAS et de FORT-NATIONAL -
REF : Votre circulaire n° 2.919 du 25 Juin 1955 -

CONFIDENTIEL

J'ai l'honneur de vous adresser les observations qui me sont suggérées par l'étude des documents que vous avez bien voulu me communiquer :


1°/ Commune-Mixte des OUADHIAS :

Je dirais tout de suite " implantation " plutôt que " création " d'un noyau administratif. Cette réalisation est, à mon avis, désirable à divers titres ; elle peut être facilement obtenue par un transfert de résidence, aussi simple, semble-t-il, que logique : En effet, sa première conséquence est de replacer dans leur ressort territorial, des fonctionnaires actuellement installés dans une Commune P.E. qui leur est étrangère. Un Administrateur en second pourrait cependant subsister - en détachement - à Fort-National, afin d'assurer la liaison entre certains secteurs éventuellement ex-centrés.

Cette formule ne présente, en principe, aucun inconvénient d'ordre juridique - puisqu'elle n'apporte nul changement au texte de base régissant notamment la tutelle des Centres Municipaux ou la police municipale.

Sur le plan pratique, il conviendra cependant de donner à l'unité - en fait nouvelle - des OUADHIAS, le substratum " nécessaire ; et cela n'est possible que par prélèvement de territoires voisins relevant de MICHELET (Douar Ogdal) et de DRA-EL-MIZAN (douar Bou-Addou). Il semble que ces modifications soient, à priori, susceptibles de répondre à l'intérêt général des populations ; toutefois, je ne puis que laisser à mes collègues compétents, le soin d'en apprécier avec précision, les aspects politiques et financier. ;;;.//.

- 4- Documents sur la loi 2006, conditionne l'encadrement strict de l'exercice collectif du culte pour les convertis.



Algérie

Ordonnance n° 06-03 du 28 février 2006 fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulmans

Le présente ordonnance ne concerne aucunement la langue. Cet texte vise à fixer les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulmans.

**Ordonnance n° 06-03 du 29 Moharram 1427
correspondant au 28 février 2006
fixant les conditions et règles d'exercice des
cultes autres que musulmans**

Le président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 2, 29, 36, 43, 122 et 124 ;

Vu le Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel l'Algérie a adhéré par le décret présidentiel n° 89-67 du 16 mai 1989 ;

Vu l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile ;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale ;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal ;

Vu l'ordonnance n° 77-03 du 19 février 1977 relative aux quêtes ;

Vu la loi n° 89-28 du 31 décembre 1989, modifiée et complétée, relative aux réunions et manifestations publiques ;


Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990, complétée, relative à la commune ;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990, complétée, relative à la wilaya ;

Vu la loi n° 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations ;

Le Conseil des ministres entendu,

Promulgue l'ordonnance dont la teneur suit :



CHAPITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1^{er}

La présente ordonnance a pour objet de fixer les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulmans.

Article 2

L'État algérien dont la religion est l'islam garantit le libre exercice du culte dans le cadre du respect des dispositions de la Constitution, de la présente ordonnance, des lois et règlements en vigueur, de l'ordre public, des bonnes mœurs et des droits et libertés fondamentaux des tiers.

L'État garantit également la tolérance et le respect entre les différentes religions.

Article 3

Les associations religieuses des cultes autres que musulman bénéficient de la protection de l'État.

Article 4

Il est interdit d'utiliser l'appartenance religieuse comme base de discrimination à l'égard de toute personne ou groupe de personnes.

CHAPITRE II

DES CONDITIONS D'EXERCICE DU CULTE

Article 5

L'affectation d'un édifice à l'exercice du culte est soumise à l'avis préalable de la commission nationale de l'exercice des cultes prévue à l'article 9 de la présente ordonnance.

Est interdite toute activité dans les lieux destinés à l'exercice du culte contraire à leur nature et aux objectifs pour lesquels ils sont destinés.

Les édifices destinés à l'exercice du culte sont soumis au recensement par l'État qui assure leur protection.

Article 6

L'exercice collectif du culte est organisé par des associations à caractère religieux dont la création, l'agrément et le fonctionnement sont soumis aux dispositions de la présente ordonnance et de la législation en vigueur.

Article 7

L'exercice collectif du culte a lieu exclusivement dans des édifices destinés à cet effet, ouverts au public et identifiables de l'extérieur.

Article 8

Les manifestations religieuses ont lieu dans des édifices, elles sont publiques et soumises à une déclaration préalable.

Les conditions et modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

Article 9

Il est créé, auprès du ministère chargé des affaires religieuses et des wakfs, une commission nationale des cultes, chargée en particulier de :

- veiller au respect du libre exercice du culte ;
- prendre en charge les affaires et préoccupations relatives à l'exercice du culte ;
- donner un avis préalable à l'agrément des associations à caractère religieux.

La composition de cette commission et les modalités de son fonctionnement sont fixées par voie réglementaire.

CHAPITRE III

DISPOSITIONS PÉNALES

Article 10

Est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 250.000 DA à 500.000 DA quiconque, par discours prononcé ou écrit affiché ou distribué dans les édifices où s'exerce le culte ou qui utilise tout autre moyen audiovisuel, contenant une provocation à résister à l'exécution des lois ou aux décisions de l'autorité publique, ou tendant à inciter une partie des citoyens à la rébellion, sans préjudice des peines plus graves si la provocation est suivie d'effets.

La peine est l'emprisonnement de trois ans à cinq ans et l'amende de 500.000 DA à 1.000.000 DA si le coupable est un homme de culte.

Article 11

Sans préjudice des peines plus graves, est puni d'un emprisonnement de deux ans à cinq ans et d'une amende de 500.000 DA à 1.000.000 DA quiconque :

- 1 - incite, contraint ou utilise des moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion, ou en utilisant à cette fin des établissements d'enseignement, d'éducation, de santé, à caractère social ou culturel, ou institutions de formation, ou tout autre établissement, ou tout moyen financier,
- 2 - fabrique, entrepose, ou distribue des documents imprimés ou métrages audiovisuels ou par tout autre support ou moyen qui visent à ébranler la foi d'un musulman.

Article 12

Est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 100.000 DA à 300.000 DA, quiconque a recours à la collecte de quêtes ou accepte des dons, sans l'autorisation des autorités habilitées légalement.

Article 13

Est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 100.000 DA à 300.000 DA, quiconque :

- 1 – exerce un culte contrairement aux dispositions des articles 5 et 7 de la présente ordonnance,
- 2 – organise une manifestation religieuse contrairement aux dispositions de l'article 8 de la présente ordonnance,
- 3 – prêche à l'intérieur des édifices destinés à l'exercice du culte, sans être désigné, agréé ou autorisé par l'autorité religieuse de sa confession, compétente, dûment agréée sur le territoire national et par les autorités algériennes compétentes.

Article 14

La juridiction compétente peut interdire à un étranger, condamné suite à la commission de l'une des infractions prévues par la présente ordonnance, le séjour sur le territoire national définitivement ou pour une période qui ne peut être inférieure à dix ans.

Il découle de l'interdiction de séjour l'expulsion, de plein droit, hors du territoire national, de la personne condamnée, après exécution de la peine privative de liberté.

Article 15

La personne morale qui commet l'une des infractions prévues par la présente ordonnance est punie :

1 - D'une amende qui ne peut être inférieure à quatre fois le maximum de l'amende prévue par la présente ordonnance pour la personne physique qui a commis la même infraction.

2 - D'une ou de plusieurs des peines suivantes :

- la confiscation des moyens et matériels utilisés dans la commission de l'infraction,
- l'interdiction d'exercer, dans le local concerné, un culte ou toute activité religieuse,
- la dissolution de la personne morale.

CHAPITRE IV

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 16

Les personnes exerçant un culte autre que musulman, dans un cadre collectif, sont tenues de se conformer aux dispositions de la présente ordonnance, dans un délai de six mois, à compter de sa publication au Journal officiel.

Article 17

La présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 29 Moharram 1427 correspondant au 28 février 2006.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.